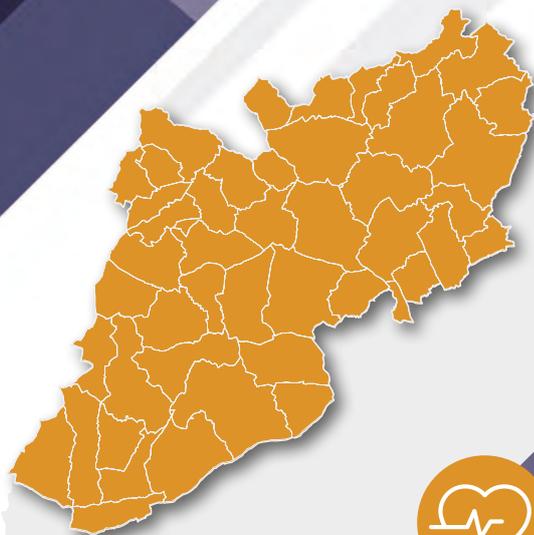


DYNAMIQUES TERRITORIALES



Pays Loire Nature



Équipement
du territoire et
pratiques des
ménages

Une approche transversale

atu.
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

msa santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
D'INDRE-ET-LOIRE

ALLOCACTIONS
FAMILIALES
Caf
Touraine

Janvier 2019

Sommaire

LE PAYS LOIRE NATURE	4
▶ L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	6
▶ LE COMMERCE ALIMENTAIRE	12
▶ LES SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS	16
▶ LA SANTÉ	18
▶ LES ACTIVITÉS SPORTIVES	24
▶ LES ACTIVITÉS DE LOISIRS DES JEUNES	28
▶ LES ACTIVITÉS CULTURELLES	30
▶ L'ÉDUCATION	33
▶ LA PETITE ENFANCE	38
REGARDS CROISÉS	42

Sources

Plusieurs sources de données ont été mobilisées pour élaborer cette étude. Elles sont listées ci-dessous. Une enquête spécifique a été réalisée par la CAF. Elle a été réalisée par voie électronique entre juin et juillet 2018, auprès des allocataires CAF et des ressortissants MSA disposant d'une adresse mail, et ayant donné leur autorisation pour son utilisation à d'autres fins que la gestion de leur dossier. Au total, 8.826 mails ont été envoyés, auxquels ont répondu près de 23% des destinataires.

Cette enquête mêlant des questions fermées et des commentaires portait sur plusieurs thématiques : le profil du foyer, le logement, l'activité professionnelle, les déplacements, la vie locale, les démarches administratives, le soutien à la parentalité, les activités sportives et culturelles, la connaissance des structures publiques, les modes d'accueil des enfants, etc. Cette approche a permis de mesurer l'usage des équipements et services et d'obtenir une évaluation de la satisfaction et des besoins des allocataires du Pays Loire Nature.

- ▶ CAF Touraine (Caisse d'Allocations Familiales)
- ▶ Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- ▶ DARES-Pôle Emploi (STMT - Statistiques du Marché du Travail)
- ▶ DIRECCTE Centre-Val de Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)
- ▶ DRDJSCS Centre-Val de Loire (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)
- ▶ DRESS (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère des Solidarités et de la Santé)
- ▶ Éducation nationale
- ▶ INJEP-MEOS (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - Ministère des sports)
- ▶ Inspection académique
- ▶ INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)
- ▶ MSA Berry-Touraine (Mutualité Sociale Agricole)
- ▶ OE2T (Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine)
- ▶ OSR-CESBIO (Observatoire Spatial Régional - Centre d'Études Spatiales de la BIOSphère)
- ▶ Rectorat
- ▶ Services Petite enfance et enfance-jeunesse des Communautés de communes Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine et Choissilles - Pays de Racan

Une démarche partenariale

Le Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF) piloté par la Préfecture et signé pour la période 2012-2018 comprend un diagnostic partagé et un plan d'actions concerté visant à développer l'offre d'accueil du jeune enfant, de la jeunesse et de la parentalité. L'animation du SDSF est assurée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). C'est dans ce cadre que s'inscrit la mise en place d'un **observatoire social** dont l'objet est d'appréhender les besoins de services aux familles et d'évaluer les politiques publiques en la matière.

Depuis mai 2016, différentes institutions impliquées dans ce SDSF contribuent à l'observation sociale : CAF, Conseil Départemental (CD), Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Éducation Nationale (EN) et Mutualité Sociale Agricole (MSA). Leur collaboration s'est notamment traduite par un atlas présentant les services à la population des intercommunalités du département. Cet état des lieux, qui met en perspective la dynamique passée (2012-2015), doit permettre d'adapter l'action des différents interlocuteurs concernés : alimentation du dialogue entre les partenaires et les collectivités locales, identification de territoires à enjeux sur lesquels des interventions spécifiques sont à engager, définition collective des priorités, etc.

Après un an de fonctionnement, le bilan dressé par l'observatoire social sur son activité et ses perspectives a permis de faire émerger des pistes d'approfondissement :

- ▶ adapter les échelles territoriales mobilisées dans l'analyse pour tenir compte des évolutions institutionnelles et des pratiques des ménages (nouvelles intercommunalités, bassins de vie, départements limitrophes) ;
- ▶ renouveler les modalités de communication des analyses et des données ;
- ▶ élargir les sujets traités, par exemple aux thématiques de l'emploi, de l'urbanisme ou des projets de territoire.

Ces réflexions ont conduit à l'intégration de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU) et de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) au groupe de travail de l'observatoire social.

Pour leur première production commune, les partenaires ont choisi de proposer une analyse fine qui questionne le **lien entre équipement du territoire et pratiques de la population**. Celle-ci porte sur le **Pays Loire Nature**. En effet, ce territoire à enjeux présente la particularité de faire l'objet de réflexions en cours sur ce sujet. Il s'agit de l'élaboration :

- ▶ du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Nord-Ouest de la Touraine. L'ATU accompagne le Pays Loire Nature dans cette démarche de projet de territoire à long terme.
- ▶ des Conventions Territoriales Globales (CTG) relatives aux Communautés de communes Gâtine et Choisilles - Pays de Racan et Touraine Ouest Val de Loire. Celles-ci résultent d'un travail conjoint entre la CAF et les élus des territoires concernés. Elles s'appuient sur un diagnostic partagé, en partie alimenté par une enquête réalisée auprès de la population et des acteurs locaux.

Les analyses présentées ici apportent des éléments de connaissance sur l'offre d'équipement du territoire, les pratiques des ménages et les besoins exprimés par la population. Elles traitent de sujets variés : activités économiques, sportives ou culturelles, équipements scolaires, de santé ou destinés à la petite enfance, commerces, services publics et administratifs. Enfin, le partenariat mis en place est l'occasion de faciliter l'échange de données, de croiser les approches et les points de vue de chacun sur un même territoire.



LE PAYS LOIRE NATURE

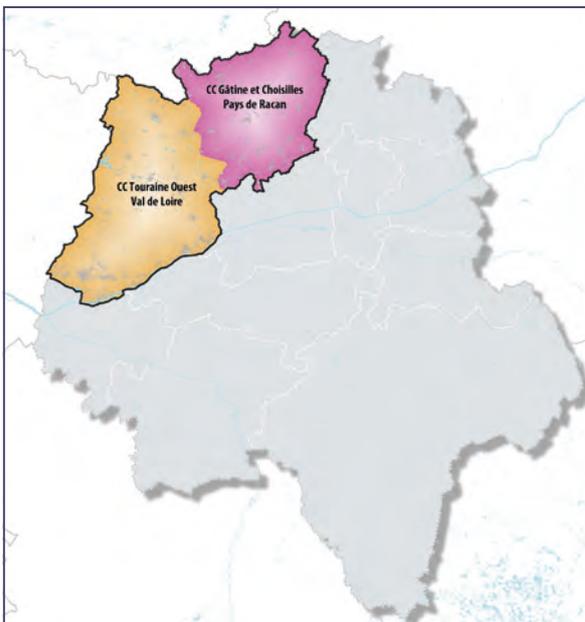
Le Pays Loire Nature se situe au Nord-Ouest de l'Indre-et-Loire. Ce territoire est à la fois en interface avec des départements limitrophes (Maine-et-Loire et Sarthe) et en contact direct avec la Métropole de Tours. Il couvre 1.300 km², majoritairement occupés par des espaces agricoles (53%) et naturels (41%). Il représente ainsi 21% du territoire départemental et 28% des superficies d'espaces naturels d'Indre-et-Loire.

L'identité du Pays Loire Nature est marquée par des paysages dessinés par les vallées de la Loire et du Loir et leurs vallons secondaires. Il s'agit d'un territoire majoritairement périurbain, avec quelques espaces plus ruraux notamment au Nord. Il se caractérise par une vocation résidentielle prédominante (moins de 6 emplois pour 10 actifs occupés) et une dynamique de création importante de logements (11% des logements ont été produits entre 2006 et 2015). Les résidences principales sont presque exclusivement composées de maisons (93%) et occupées par leurs propriétaires (75%). À l'image des territoires périurbains, le Pays Loire Nature présente une part importante de familles avec enfant(s) (40% des ménages), une faible densité de population (42 habitants par km²) et un degré d'équipement relativement peu développé.

Il s'organise autour de petites centralités avec une aire d'influence de proximité. Cette description générale masque une diversité de situations tant le Pays Loire Nature est composé d'entités avec des caractéristiques propres.

En outre, ce vaste territoire composite est inégalement accessible. Deux autoroutes (A28 et A85) permettent une traversée grande vitesse d'une part au Nord-Est (axe Tours - Montval-sur-Loir) et d'autre part en frange Sud le long de l'axe ligérien. La desserte ferroviaire suit ces mêmes axes (lignes Tours - Saumur et Tours - Le Mans). Le réseau secondaire permet de rallier Château-la-Vallière depuis Cinq-Mars-la-Pile (RD34), Tours (RD959) et Neuillé-Pont-Pierre (RD766). En dehors de ces principaux axes, la desserte routière est perfectible. Ainsi, le centre du territoire est moins bien connecté.

D'un point de vue institutionnel, le Pays Loire Nature se compose de quarante-sept communes regroupées en deux Communautés de communes : Gâtine et Choisses - Pays de Racan à l'Est (19 communes) et Touraine Ouest Val de Loire à l'Ouest (28 communes).



CHIFFRES CLÉS

55.000 habitants → **9%** de la population départementale

42 habitants/km² → **99** moyenne départementale

13.300 emplois → **6%** des emplois du département

Présentation du territoire



Occupation du sol	Transport
Espace agricole	Autoroute
Espace naturel	Axe routier principal
Espace urbanisé	Voie ferrée

Sources : IGN 2018 ; OSR-CESBIO 2018.



L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une faible progression du nombre d'emplois

En 2015, le Pays Loire Nature compte plus de 13.300 emplois, soit **6% des postes proposés en Indre-et-Loire**. Si toutes les communes accueillent un peu d'activité économique, celle-ci se concentre sur l'axe ligérien.

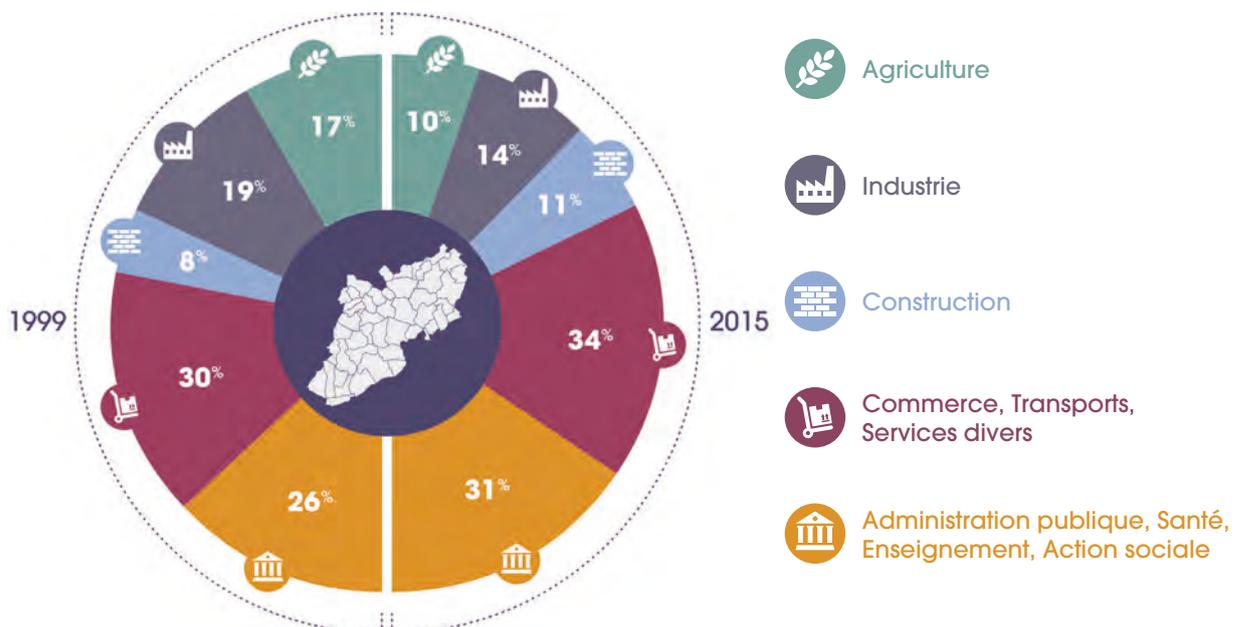
Les villes de Bourgueil, Cinq-Mars-La-Pile et Langeais sont à elles seules le lieu d'implantation de 35% des emplois du territoire.

En comparaison de la typologie départementale, **les emplois situés dans le Pays Loire Nature sont davantage tournés vers les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction**. Notamment, le premier domaine d'activité représente 10% des emplois localisés dans le Pays Loire Nature contre 3% à l'échelle de l'Indre-et-Loire.

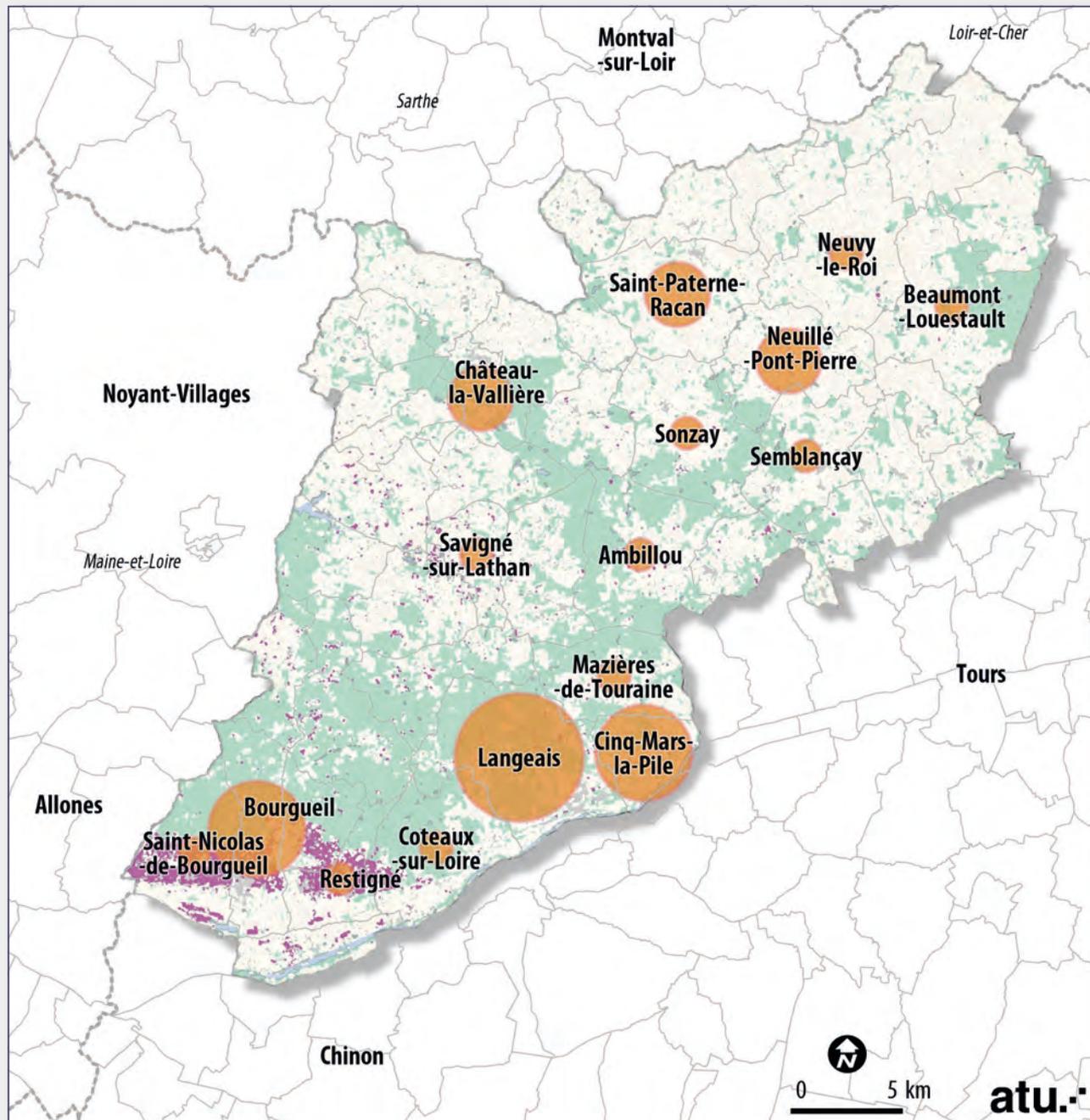
Les principaux employeurs du territoire illustrent à la fois la variété et la spécificité des postes localisés dans le Pays Loire Nature. Ils relèvent du secteur industriel (Plastivaloire, Weser, Vernet, Plastiques 2005, Calcia), des services (Base aérienne 705, EHPAD, ASSAD), du commerce (Hyper U) et de l'agriculture (Somycel).

Entre 1999 et 2015, le nombre d'emplois a progressé de 0,4% par an, soit un rythme inférieur à la moyenne départementale (+ 0,8% par an). Cette évolution s'explique principalement par le recul marqué des emplois agricoles (- 2,8% par an contre - 2,1% par an à l'échelle départementale) et par l'atonie du secteur industriel (- 400 postes). Le secteur de la construction voit ses postes augmenter de plus de 2,6% par an (contre 1,4% au niveau de l'Indre-et-Loire).

Emplois du Pays Loire Nature selon le secteur d'activité en 1999 et 2015



Les pôles d'emplois et l'occupation du sol



Sources : IGN 2018 ; OSR-CESBIO 2018 ; INSEE, RP2015.



Une distorsion entre offre et demande d'emploi

Sur le 1^{er} semestre 2018, près de 500 offres d'emplois ont été collectées par Pôle emploi¹ sur le territoire du Pays Loire Nature, soit 3% des offres collectées à l'échelle de l'Indre-et-Loire (quand le territoire représente 5% des emplois du département). En comparaison de la situation départementale, le Pays Loire Nature se distingue par :

- ▶ **une part plus importante des offres d'emploi de courte durée** (moins de 6 mois) : 60% des offres collectées contre 38% à l'échelle départementale.
- ▶ **une surreprésentation des offres d'emploi des secteurs administration, enseignement, santé, action sociale** (41% des offres collectées contre 18% dans le département), hébergement et restauration (13% des offres contre 9% dans le département). En revanche, les offres dans les secteurs des activités scientifiques et techniques, du commerce, des services administratifs et de soutien sont moins présentes qu'à l'échelle départementale.
- ▶ **un poids plus marqué des offres qui concernent les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.**

En parallèle, fin juin 2018, le Pays Loire Nature enregistre près de **4.000 personnes à la recherche d'un emploi ayant exercé ou non une activité réduite au cours du mois** (demandeurs d'emploi de catégories ABC), soit 8% de la demande d'emploi du département. Cette demande se caractérise par :

- ▶ **une part plus importante des demandeurs d'emploi de longue durée** : 49% sont inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus contre 45% en moyenne départementale.
- ▶ **une surreprésentation du public senior au sein de la demande d'emploi** : 27% des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans contre 24% en moyenne départementale. Le public jeune représente quant à lui 13% de la demande d'emploi, niveau équivalent à celui de l'Indre-et-Loire.

Un niveau de formation des jeunes moins élevé qu'ailleurs

L'analyse de l'activité des jeunes s'intéresse aux 5.150 individus âgés de 15 à 24 ans². Ils représentent 9% de la population du Pays Loire Nature, soit une proportion proche de celle du reste de l'Indre-et-Loire hors commune de Tours (10%). Cette ville accueille en effet de nombreux étudiants.

La moitié des jeunes du Pays Loire Nature sont des élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés, soit deux points de moins que dans le reste du département hors ville de Tours.

En parallèle, un tiers des jeunes a un emploi (contre 56% des 25 ans ou plus). Ils occupent principalement des postes dans les secteurs du commerce, transport et service divers (45% d'entre eux) et dans une moindre mesure dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (18%), la construction (17%) et l'industrie (16%).

¹ - Les offres collectées par Pôle emploi représentent environ un cinquième du marché du travail.
² - Source : INSEE, RP2015.

Part des jeunes âgés de 15 à 24 ans au sein de la population et répartition selon leur activité en 2015

	Part des 15-24 ans au sein de la population	Part des élèves, étudiants ou stagiaire non rémunérés	Part des actifs ayant un emploi	Part des chômeurs
Pays Loire Nature	9%	51%	32%	13%
Tours	21%	58%	28%	11%
Autres communes d'Indre-et-Loire	10%	53%	31%	12%

La quasi-totalité des 15-17 ans sont inscrits dans un établissement scolaire. Par contre seuls quatre jeunes sur dix âgés de 18 à 24 ans sont scolarisés. Ce ratio est nettement inférieur aux autres communes du département hors ville de Tours (47%).

En parallèle, parmi les 1.850 jeunes non scolarisés âgés de 15 à 24 ans au sein du Pays Loire Nature, 48% détiennent au minimum un baccalauréat (général, technologique ou professionnel). Ce taux est très inférieur aux autres communes d'Indre-et-Loire hors ville de Tours (53%). Cette situation résulte notamment d'une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur (16% contre 21%).

Parmi ceux qui sont en recherche d'emploi, certains bénéficient d'un accompagnement du service public de l'emploi. À fin juin 2018, près de 550 jeunes sont inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C. Par ailleurs, près de 400 jeunes (inscrits ou non à Pôle emploi) sont accompagnés par les missions locales de Touraine et du Chinonais dans leur insertion professionnelle à fin octobre 2018. 54% de ces jeunes ont entre 18 et 21 ans, 25% entre 22 et 25 ans et 20% sont mineurs. 44% des bénéficiaires d'un accompagnement mission locale disposent d'un niveau de qualification inférieur au niveau V (BEP/CAP non validé).

Moins de 6 emplois pour 10 actifs occupés

Le Pays Loire Nature est le lieu de résidence d'environ 23.400 actifs occupés. Au cours des quinze dernières années, leur nombre a progressé de 1,7% par an, soit une hausse nettement plus marquée que la moyenne départementale (+ 0,7% par an).

Au final, le Pays Loire Nature accueille moins de six emplois pour dix actifs occupés. Comme les effectifs

d'actifs occupés augmentent six fois plus vite que ceux des emplois, ce rapport tend à diminuer au cours des quinze dernières années.

Aussi, indépendamment de la problématique d'appariement entre offre et demande de travail sur le territoire, ce "déséquilibre" génère nécessairement des **déplacements domicile-travail importants et croissants** (cf. page 10).



4 habitants sur 10 travaillent dans la Métropole de Tours

Le Pays Loire Nature dispose de peu d'emplois au regard du nombre d'actifs occupés qui y habitent. Ceux-ci se dirigent donc dans d'autres territoires pour exercer leur activité professionnelle. Dans un rayon inférieur à 1h de route, les principaux pôles d'emplois sont :

- ▶ en Indre-et-Loire : Tours et les six autres communes qui forment le cœur métropolitain³, Amboise, Château-Renault et Chinon.
- ▶ dans la Sarthe : Le Mans et Sablé-sur-Sarthe, dans une moindre mesure Allonnes, La Flèche et La Ferté-Bernard.
- ▶ dans le Maine-et-Loire : Angers et Saumur, dans une moindre mesure Beaucozézé, Saint-Barthélémy-d'Anjou et Trélazé.
- ▶ dans le Loir-et-Cher : Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay.
- ▶ dans la Vienne : Châtelleraut et Chasseneuil-du-Poitou.

Au final, **6 actifs occupés sur 10 vivant dans le Pays Loire Nature sortent de ce territoire pour exercer leur activité professionnelle**. Ils se rendent en premier lieu dans la Métropole de Tours (plus de 70% des sortants), notamment dans les villes de Tours (4.900 personnes ; principale destination des travailleurs de 33 communes sur les 47 du Pays Loire Nature) et de Saint-Cyr-sur-Loire (près de 1.000 personnes). Il s'agit de pôles d'emplois majeurs facilement accessibles. Les autres territoires voisins sont également des lieux d'accueil importants des habitants du Pays Loire Nature. Plus de 1.200 actifs se rendent dans le Chinonais pour exercer leur activité professionnelle, environ 500 dans la Sarthe et 500 dans le Maine-et-Loire. Logiquement,

ce sont les secteurs qui sont les mieux connectés à ces territoires qui fonctionnent le plus avec eux. Par exemple, les actifs qui se déplacent dans le Chinonais résident principalement dans la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire et plus particulièrement dans le Bourgueillois.

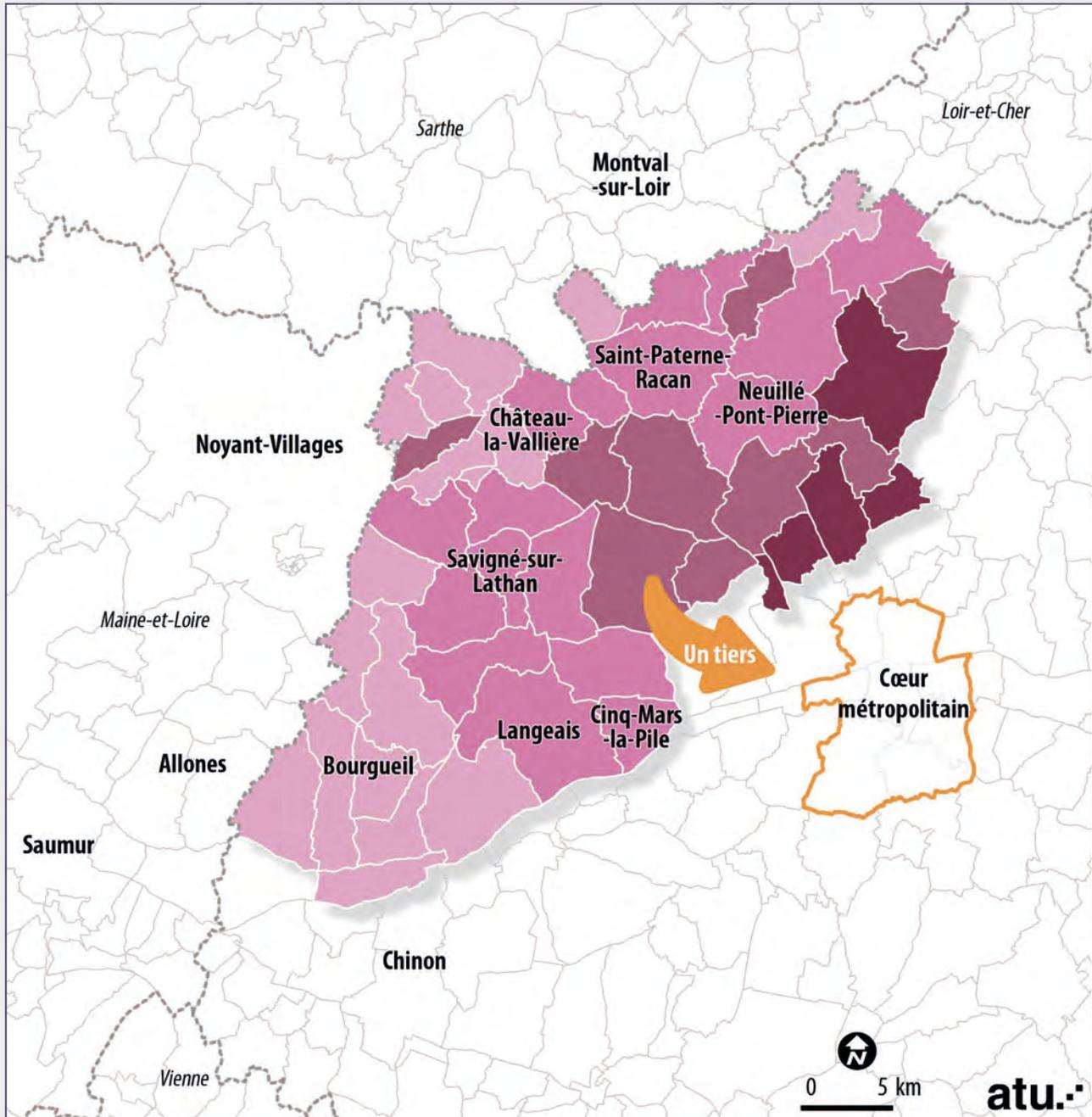
En 2015, **4 actifs occupés sur 10 résidant sur le territoire du Pays Loire Nature y travaillent également**, soit 9.500 personnes. Pour l'essentiel, ces individus exercent leur activité professionnelle au sein de leur commune de résidence (60% d'entre eux). Les communes les plus concernées par cet ancrage des actifs occupés sont de différentes natures :

- ▶ des pôles d'emplois importants à l'échelle du Pays Loire Nature (Bourgueil, Langeais, Cinq-Mars-la-Pile et Neuillé-Pont-Pierre) ;
- ▶ des communes plutôt résidentielles en proximité de la Métropole de Tours (Saint-Roch, Charentilly, Cérelles et Rouziers-de-Touraine) ;
- ▶ des petites communes en limite Nord du département (Saint-Aubin-le-Dépeint, Marray, Villebourg, Marcilly-sur-Maulne et Chémillé-sur-Dême).

Par ailleurs, près d'un tiers des emplois présents sur le Pays Loire Nature est occupé par des personnes qui n'y résident pas, soit environ 4.000 individus. Parmi eux, plus de quatre sur dix sont originaires de Tours Métropole Val de Loire, et notamment de Tours, Saint-Cyr-sur-Loire et Fondettes, et un quart des départements limitrophes. Là aussi, l'effet géographique et la connexion jouent un rôle important.

3 - Communes du cœur métropolitain hors Tours : Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Pierre-des-Corps.

Les déplacements domicile-travail des actifs occupés résidant



Sources : IGN 2018 ; INSEE, RP2015.



LE COMMERCE ALIMENTAIRE

Une situation contrastée

L'offre commerciale, appréciée au travers de la surface de vente existante au regard de la population résidente, est assez inégale sur le Pays Loire Nature. Si ce territoire propose en moyenne 400 m² de surface de vente pour 1.000 habitants, seize communes sont dépourvues de commerce. Elles sont notamment situées entre Bourgueil et Savigné-sur-Lathan, autour de Château-la-Vallière et dans la pointe Nord-Est du territoire. Les sept villes les mieux équipées comptent parmi les dix premiers pôles d'emploi du Pays Loire Nature, le taux d'équipement commercial n'étant pas directement proportionnel au nombre de postes implantés sur la commune.

Avec près de 2.100 m² de surface de vente pour 1.000 habitants, Bourgueil est le plus gros pôle commercial alimentaire du Pays Loire Nature.

Viennent ensuite Savigné-sur-Lathan (1.473 m² pour 1.000 hab.), Neuillé-Pont-Pierre (1.301 m² pour 1.000 hab.), Château-la-Vallière (1.083 m² pour 1.000 hab.) et Langeais (767 m² pour 1.000 hab.). Cinq-Mars-la-Pile et Ambillou présentent, quant à elles, une densité commerciale semblable, comprise entre 360 et 390 m² pour 1.000 habitants.

À l'échelle des deux intercommunalités qui composent le Pays Loire Nature, des contrastes forts sont également observables. **La densité commerciale alimentaire en 2017 est en effet un peu plus de trois fois plus élevée au sein de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire que dans celle de Gâtine et Choissilles - Pays de Racan.**

Offre commerciale dans le domaine alimentaire en 2017

Territoire	Surface de vente (m ²)		Densité commerciale (m ² pour 1.000 habitants)	Nombre d'habitants
	Moins de 300 m ²	Plus de 300 m ²	Alimentaire (hors Café-Hôtel-Restaurant)	
Gâtine et Choissilles - Pays de Racan	1.195	2.500	173	21.316
Touraine Ouest Val de Loire	1.396	16.750	543	33.440
Cœur métropolitain*	19.613	117.312	566	241.944
Indre-et-Loire	41.850	248.163	479	604.966

* Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours.

Touraine Ouest Val de Loire présente un niveau de densité commerciale dans le domaine alimentaire à peu près équivalent à celui du cœur métropolitain (respectivement 543 m² et 566 m²), et plus élevé que celui observé à l'échelle départementale (479 m²). Gâtine et Choissilles - Pays de Racan dispose, quant à elle, d'un seul point de vente de surface alimentaire supérieur à 300 m², un hypermarché localisé sur la commune de Neuillé-Pont-Pierre.

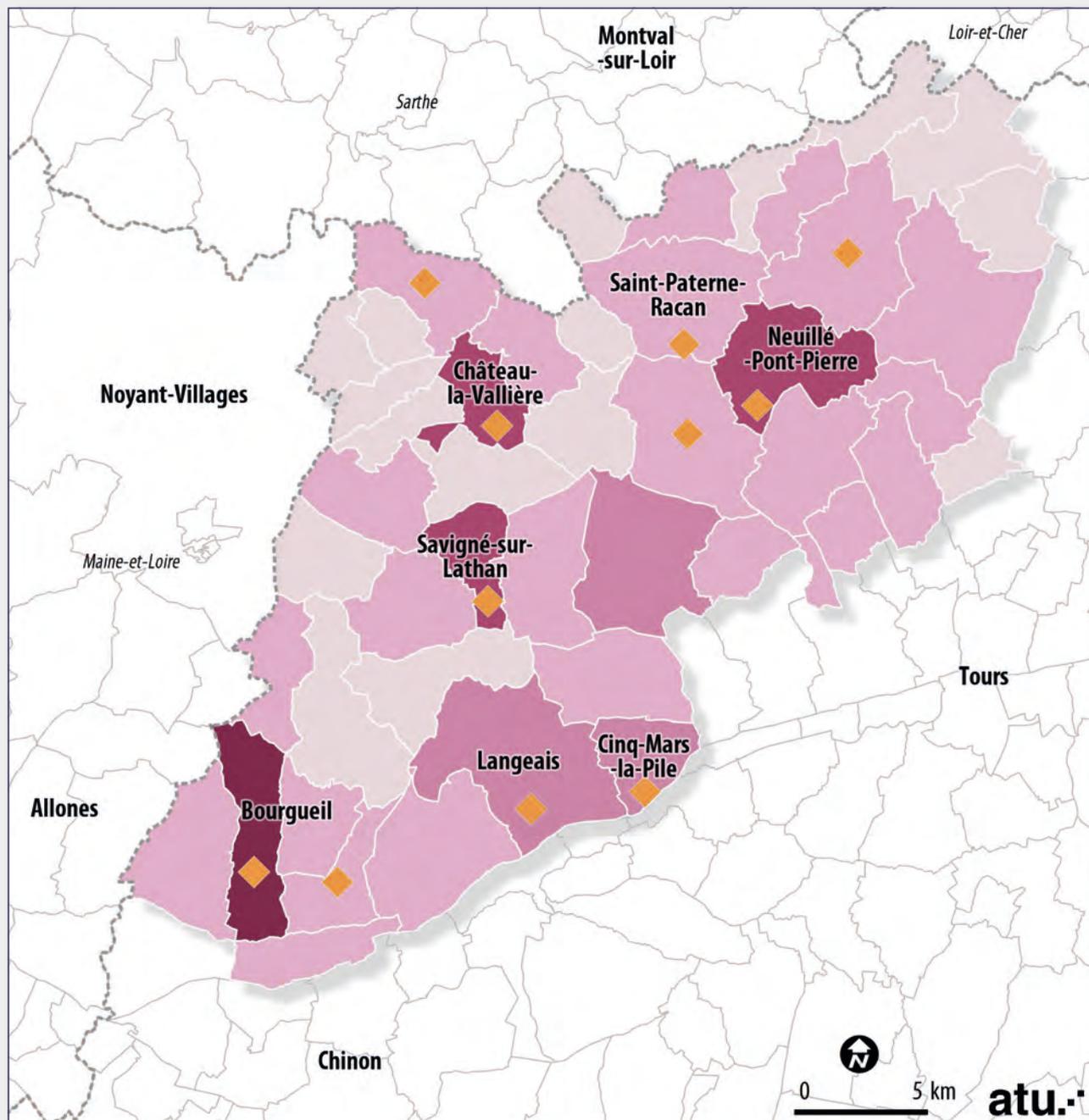
Le contraste entre les deux intercommunalités est en revanche nettement moins net s'agissant des commerces alimentaires de proximité (surfaces de vente de moins de 300 m²). La densité commerciale pour ce type de commerce est de 56 m² pour 1.000 habitants en Gâtine et Choissilles - Pays de Racan et de 42 m² pour 1.000 habitants au sein de Touraine Ouest Val de Loire. La première Communauté de communes compense ainsi en

partie la moins forte présence des supermarchés et hypermarchés. Elle dispose en particulier de huit points de vente de type supérette.

Par ailleurs, des marchés complètent l'offre en commerces alimentaires mais les communes ne disposant pas de commerces sédentaires n'accueillent pas non plus de marchés.

Cette situation peut s'avérer problématique pour la réponse aux besoins quotidiens des habitants de ces communes et génère inévitablement des déplacements. L'enquête CAF permet de préciser les premières destinations pour les courses alimentaires des allocataires habitant dans les communes dépourvues de commerces alimentaires. Ces derniers citent le plus souvent, par ordre d'importance, les communes de Tours, Château-la-Vallière, Montval-sur-Loir, Savigné-sur-Lathan et Neuillé-Pont-Pierre.

L'offre en commerces alimentaires



Taux d'équipement en commerces alimentaires (en m² pour 1.000 habitants)

- 1.500 m² ou plus
- De 1.000 à 1.499 m²
- De 300 à 999 m²
- De 1 à 299 m²
- Absence de commerces alimentaires
- Commune disposant d'au moins un marché hebdomadaire

Sources : IGN 2018 ; Basile - OE2T 2017 ; INSEE, RP2015.



Tours Métropole Val de Loire : une destination importante pour les achats alimentaires

D'une manière générale, les communes de Tours et Bourgueil sont citées le plus fréquemment par les individus enquêtés par la CAF, suivies de Neuillé-Pont-Pierre et de Saint-Cyr-sur-Loire (quelle que soit la commune de résidence). À noter : la commune de Montval-sur-Loir dans la Sarthe, jouxtant la partie Nord-Est du Pays Loire Nature, est citée dans 6% des cas. Ces villes comptent parmi les principaux lieux de travail des actifs du territoire, sans que leur rang soit le même en termes de pôle d'emplois et de pôle commercial. Par ordre d'importance, les cinq premiers lieux de travail des actifs du Pays Loire Nature sont Tours, Langeais, Bourgueil, Saint-Cyr-sur-Loire et Neuillé-Pont-Pierre. **Il est probable que les flux de mobilité professionnelle entretiennent une relation avec les flux de courses alimentaires.**

Il a également été demandé aux enquêtés de préciser si les lieux où ils se rendent pour effectuer leurs achats leur conviennent. 71% répondent oui, 21% ne répondent pas et 7% répondent non. Les motifs les plus courants d'insatisfaction sont l'éloignement de ces lieux par rapport à la commune d'habitation, des prix pratiqués trop élevés et le manque de choix de magasins à proximité de leur commune d'habitation.

Principales destinations pour les courses

Commune	Territoire de la commune	Part en % du nombre de réponses*
Tours	Tours Métropole Val de Loire	19%
Bourgueil	Touraine Ouest Val de Loire	11%
Neuillé-Pont-Pierre	Gâtine et Choisilles - Pays de Racan	7%
Saint-Cyr-sur-Loire	Tours Métropole Val de Loire	7%
Montval-sur-Loir	Hors Indre-Loire ; Sarthe	6%
Langeais	Touraine Ouest Val de Loire	5%
Non renseigné		16%

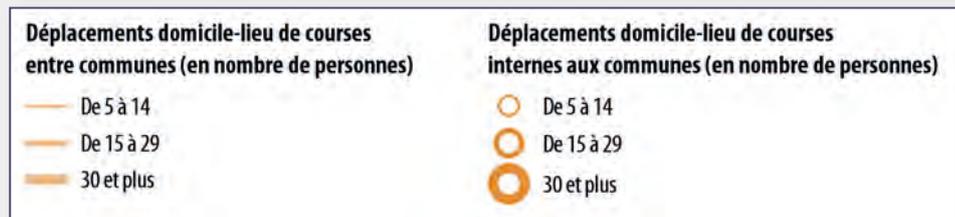
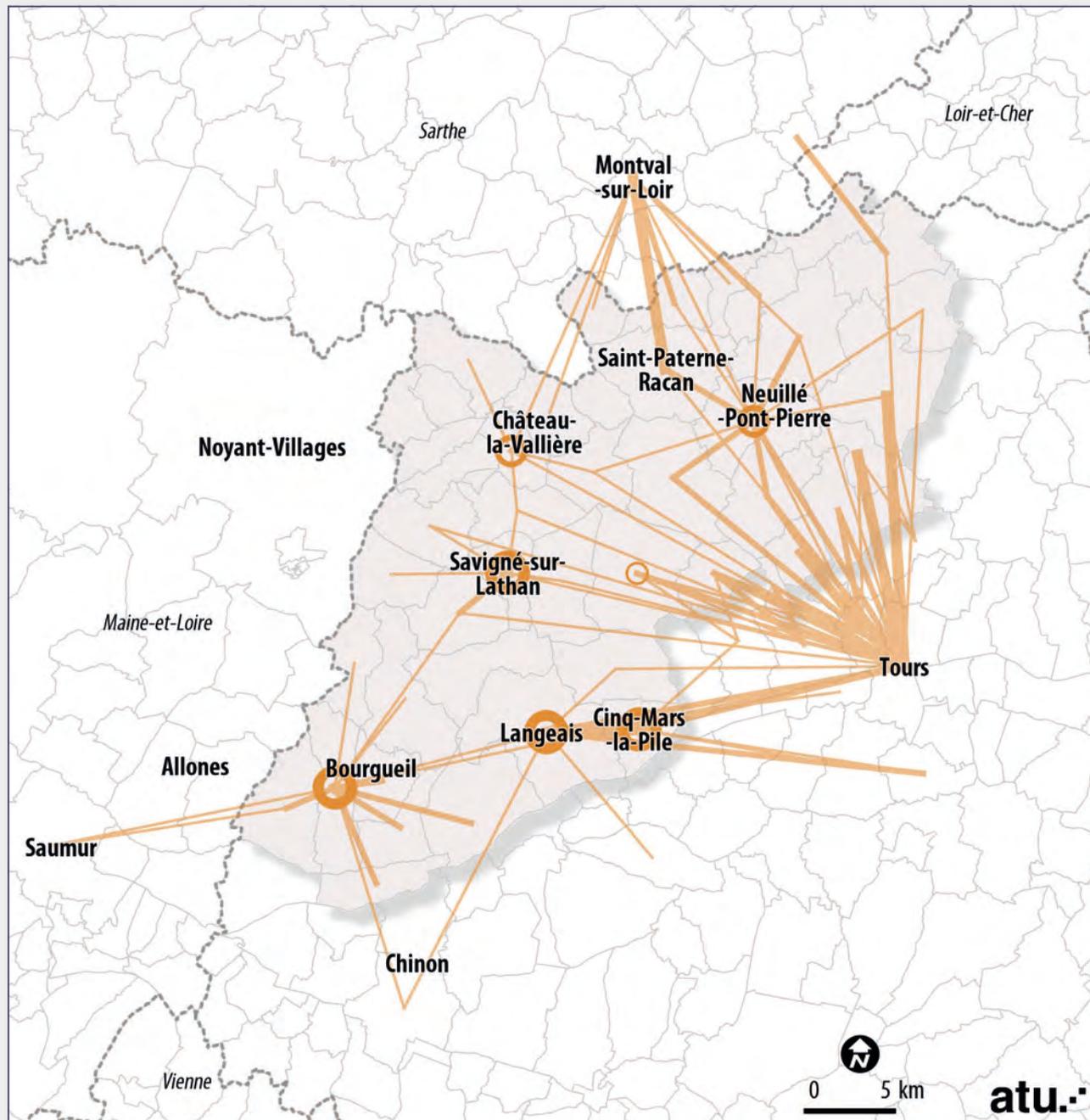
Source : Exploitation du questionnaire CAF, 2018.

Question posée : "Sur quelle(s) commune(s) allez-vous pour vos courses ?".

* : Plusieurs réponses possibles.

Sont indiquées les communes dont le poids dans le total des réponses représente 5% ou plus.

Les déplacements liés aux courses alimentaires



Sources : IGN 2018 ; Enquête CAF, 2018.



Des services publics répartis inégalement sur le territoire

Plusieurs types de services sont présents sur le territoire : les mairies, la poste, la trésorerie, les organismes de la sécurité sociale, les services du département, les services liés à l'emploi, etc.

Le Pays Loire Nature est inégalement couvert par les services publics. En effet, la plupart d'entre eux sont concentrés dans trois villes, parmi les plus importantes du territoire, à savoir Bourgueil, Langeais et Neuillé-Pont-Pierre.

En effet, sur ces trois communes, le Conseil départemental est présent par l'implantation de trois antennes des Maisons de la Solidarité (MDS). Ces antennes rayonnent sur l'ensemble du territoire. Les assistants sociaux assurent des permanences physiques au sein de ces antennes mais également sur d'autres communes du territoire à des régularités différentes. Au total, les assistants sociaux assurent des permanences dans 19 communes du territoire. Leur régularité de présence varie selon la commune de plusieurs fois par semaine à une fois par mois ou par quinzaine. De plus, des consultations nourrissons sont assurées au sein de certaines MDS, à Neuillé-Pont-Pierre (une demi-journée par semaine) et à Langeais (tous les 15 jours sur rendez-vous).

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) sont également présentes, par le biais de permanences concentrées dans les principales villes du territoire. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a, quant à elle, mis en place des services dématérialisés via des visio-guichets situés à Bourgueil et Langeais.

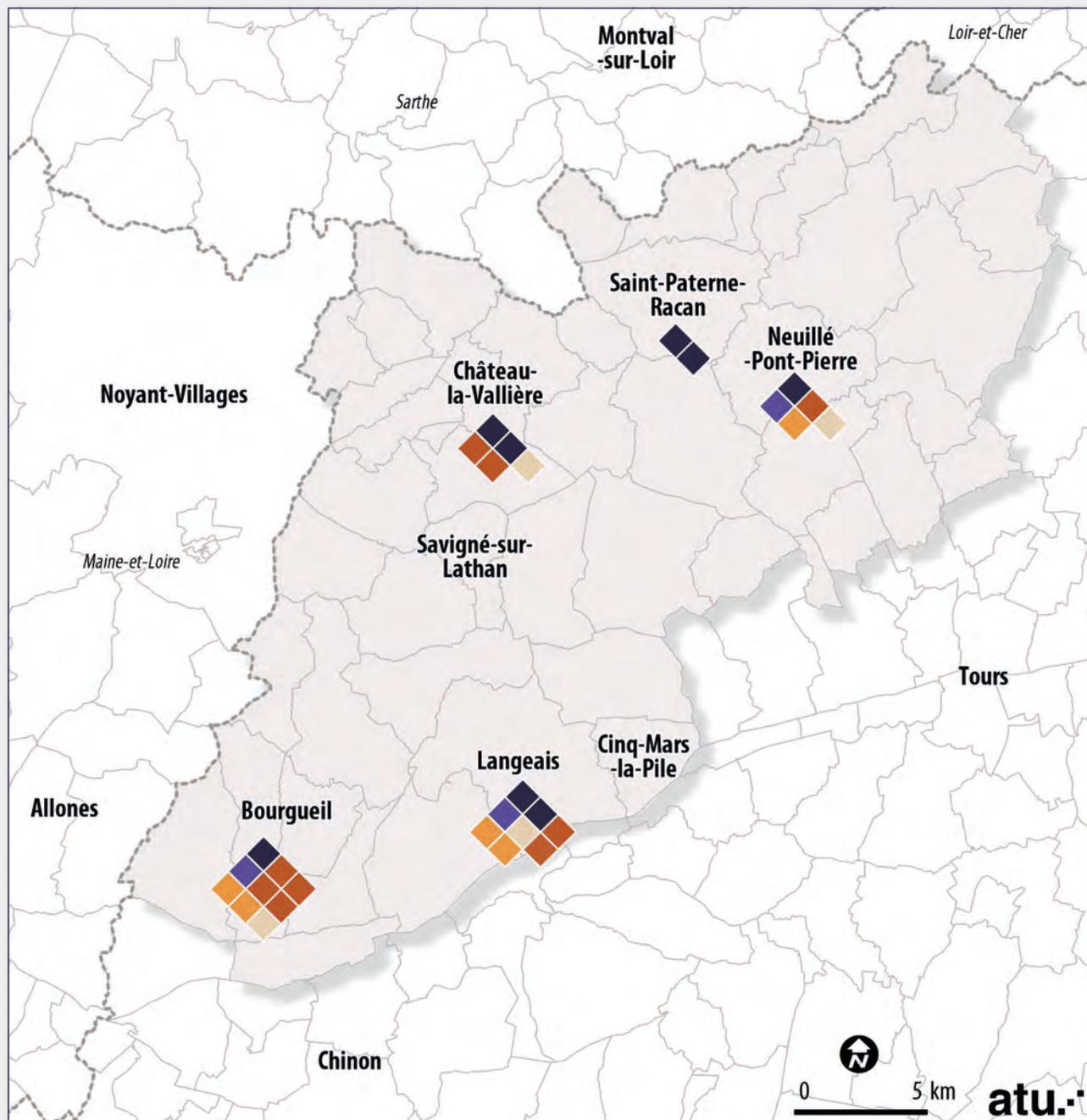
Pour pallier l'inégalité de présence des services publics sur le territoire, quatre Maisons de Service Au Public (MSAP) ont été créées sur le Pays Loire Nature. Ces dernières sont implantées dans les villes de Bourgueil (Relais de Service Public créé en 2012, transformé en MSAP en 2017), Château-la-Vallière (2017), Langeais (2017) et Neuillé-Pont-Pierre (2016). Une MSAP est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives dans différents domaines : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc. Chaque MSAP, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une "offre de services" spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie. Les MSAP ont pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter, d'aider à l'utilisation des services en ligne, de faciliter les démarches administratives et la mise en relation avec le partenaire adéquat.

L'accès au droit, un enjeu

D'après l'enquête menée par la CAF en 2018, sur le Pays Loire Nature, **le premier interlocuteur pour les habitants souhaitant obtenir des renseignements administratifs demeure la mairie**. La mobilité reste un frein à l'accès aux services publics et donc à l'accès aux droits. Du fait de son ancienneté sur le territoire, la MSAP située à Bourgueil est bien identifiée par les habitants du territoire Bourgueillois avec plus de 2.600 passages par an, soit plus de 600 personnes accueillies (dont un tiers est âgé de moins de 26 ans), et plus de 400 appels téléphoniques en 2017. Toujours selon l'enquête, les habitants ont souligné le manque de visibilité des services proposés sur le territoire et un déficit de communication dans ce sens. Ce qui ne facilite pas l'accès au droit, notamment pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

Pour effectuer leurs démarches administratives, les habitants privilégient l'usage d'Internet, sinon ils ont recours à la voie postale. Dans certaines communes, comme Benais, Coteaux-sur-Loire, Gizeux, Restigné, Saint-Nicolas-de-Bourgueil ou Villebourg, le courrier est le premier mode de contact utilisé. Pour certaines de ces communes, la couverture numérique est quasi inexistante. D'autres proposent un accès Internet à la plupart de leurs habitants mais celui-ci se fait avec un faible débit. À l'ère du numérique, il convient de porter une attention particulière à la fracture numérique et/ou à l'usage moins aisé de l'informatique et des services dématérialisés par certaines populations. L'accompagnement des publics à ces changements constitue un enjeu important, afin que la population puisse faire valoir ses droits.

Les services publics et administratifs



Services publics et administratifs	
	Emploi (Pôle emploi, mission locale et structure d'orientation)
	Centre d'impôts
	Santé et retraite (CPAM, MSA, CARSAT)
	Social (CAF, Centre social, Maison de la Solidarité)
	Maison de Services au Public

Sources : IGN 2018 ; CAF, 2018 ; OE2T, 2016.



Une offre de santé de proximité

L'offre de santé du Pays Loire Nature relève davantage de la proximité que du rayonnement. En effet, le territoire ne dispose pas de grands équipements tels qu'un hôpital ou une clinique. Cette offre est massivement concentrée dans la Métropole de Tours, notamment à :

- ▶ Tours (hôpitaux Bretonneau et Clocheville, cliniques Saint-Gatien et Velpéau) ;
- ▶ Chambray-lès-Tours (hôpital Trousseau et Pôle Santé Léonard de Vinci) ;
- ▶ Saint-Cyr-sur-Loire (Clinique de l'Alliance).

D'autres communes relativement proches du Pays Loire Nature disposent également d'équipements de cette envergure : Saint-Benoît-la-Forêt au Sud, Montval-sur-Loir au Nord ou encore Château-Renault à l'Est et Saumur à l'Ouest.

Au sein du Pays Loire Nature, les professionnels (médecins généralistes, spécialistes ou professionnels paramédicaux) et les établissements de santé⁴ sont inégalement répartis. **Vingt communes sont totalement dépourvues d'une offre de quelque nature que ce soit. Elles sont pour l'essentiel localisées dans la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire.**

Cette situation s'explique par une **concentration élevée d'équipements de santé sur ce territoire au sein de quatre communes : Bourgueil, Château-la-Vallière, Langeais et Savigné-sur-Lathan**. La densité et la diversité d'équipements y est importante et de nombreux établissements ont un rayonnement supracommunal (structures pour personnes âgées ou handicapées, laboratoires d'analyses médicales ou maisons pluridisciplinaires).

En revanche, **l'offre médicale est davantage éparse au sein de la Communauté de communes Gâtine et Choisilles - Pays de Racan. Parmi ses 19 communes, 13 accueillent au moins un professionnel ou un équipement de santé**. Pour autant, six communes sont mieux équipées que les autres, en lien notamment avec une diversité importante de professionnels de santé. Il s'agit de Beaumont-Louestault, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Rouziers-de-Touraine, Saint-Paterne-Racan et Semblançay.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le classement des communes en quatre catégories s'appuie sur trois analyses combinées :

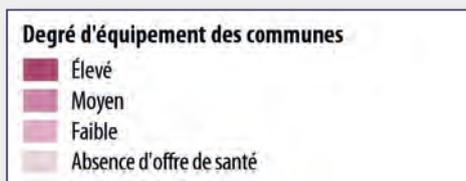
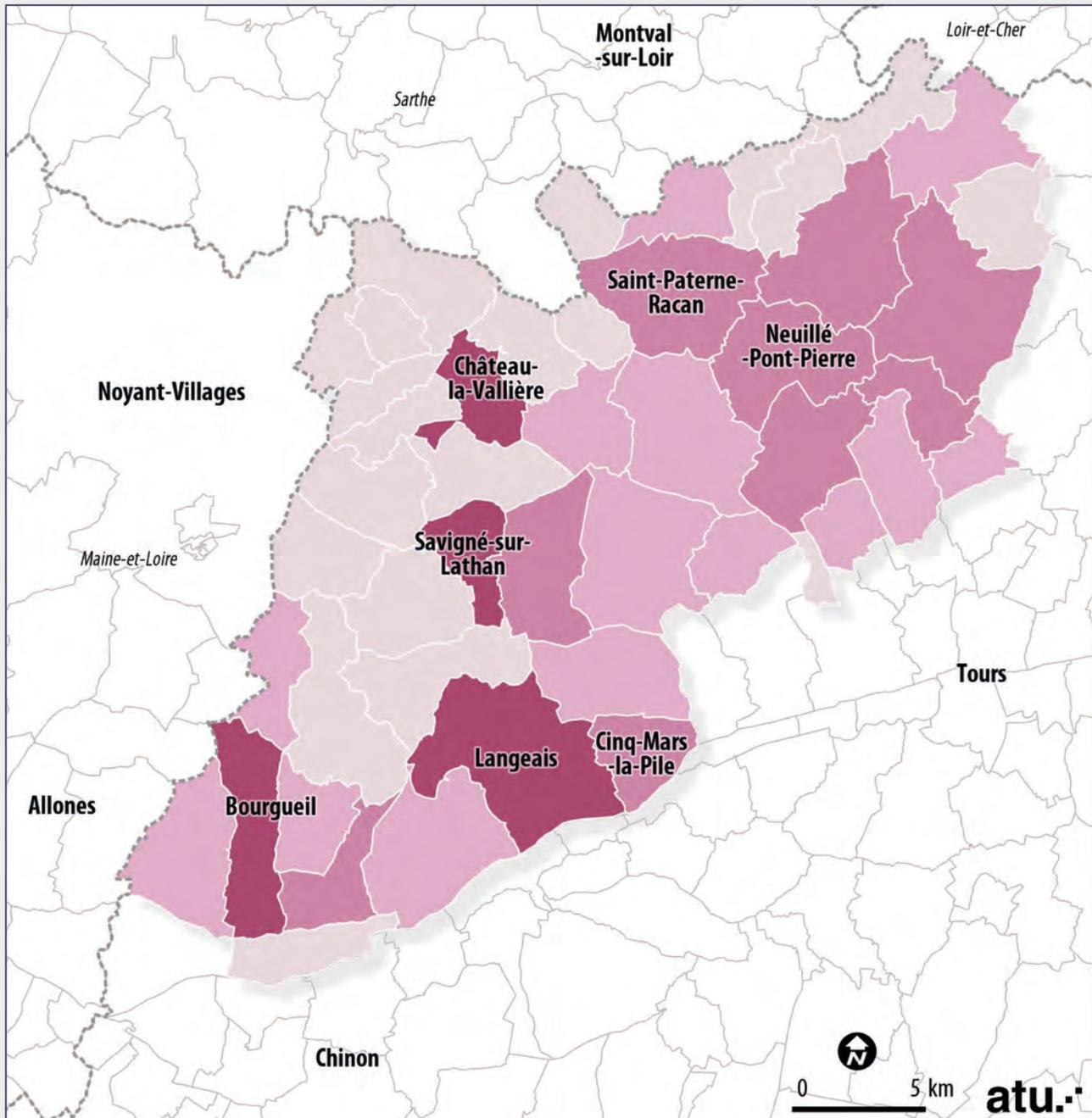
- ▶ l'**offre** en médecins généralistes abordée à partir d'une densité pour 1.000 habitants ;
- ▶ la **diversité** des professionnels de santé incluant les médecins généralistes, les spécialistes (dentistes, psychiatres, etc.) et les professions paramédicales (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.) ;
- ▶ le **rayonnement** des équipements de santé (pharmacies, laboratoires d'analyses médicales, structures pour personnes âgées, structures pour personnes handicapées, maisons pluridisciplinaires et établissements psychiatriques).

Sur chacun de ces trois critères, le positionnement des communes est déterminé par une note allant de 0 à 3, 3 désignant le niveau le plus élevé. L'addition des trois notes définit le degré d'équipement de chacune des communes :

- ▶ celles qui totalisent 7 et 8 points sont désignées comme ayant un degré d'équipement élevé ;
- ▶ celles ayant 5 et 6 points ont un degré d'équipement moyen ;
- ▶ celles ayant entre 1 et 4 point ont un degré d'équipement faible ;
- ▶ celles ayant une note nulle sont totalement dépourvues d'équipements et professionnels de santé.

4 - Établissements de santé pris en compte : pharmacies, laboratoires d'analyses médicales, structures pour personnes âgées, structures pour personnes handicapées, maisons pluridisciplinaires et établissements psychiatriques.

L'offre de santé



Sources : IGN 2018 ; INSEE, RP 2015-BPE 2017, OE2T.



Des signes de fragilité pour l'accès aux médecins généralistes

En 2015, l'accessibilité moyenne aux médecins généralistes dans les intercommunalités d'Indre-et-Loire oscille entre 2,7 consultations par habitant et par an (c/hab/an) au sein de la Communauté de communes Gâtine et Choissilles - Pays de Racan et 4,9 c/hab/an à Tours Métropole Val de Loire. Avec une moyenne de 3,7 c/hab/an, la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire se place en 4^{ème} position des intercommunalités d'Indre-et-Loire.

Pour autant, ces moyennes masquent des disparités au sein du Pays Loire Nature. Trois communes affichent une APL (Accessibilité Potentielle Localisée) supérieure à quatre consultations. Il s'agit de Langeais (4,9), Cinq-Mars-la-Pile et Bourgueil (4,4 chacune) où vivent près de 22% des habitants du Pays Loire Nature. À l'échelle de l'Indre-et-Loire, les ratios les plus élevés s'observent dans des communes urbaines telles que Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin et La Riche, où ils sont supérieurs à 6 c/hab/an.

À l'opposé, 6% des habitants résident dans une commune qualifiée de "sous-dense" par la DREES⁵ ; l'APL y est inférieure à 2,5 c/hab/an. À titre de comparaison, cette proportion est légèrement plus élevée que dans le reste de l'Indre-et-Loire (3%) mais nettement plus faible qu'ailleurs en Centre-Val de Loire (21%).

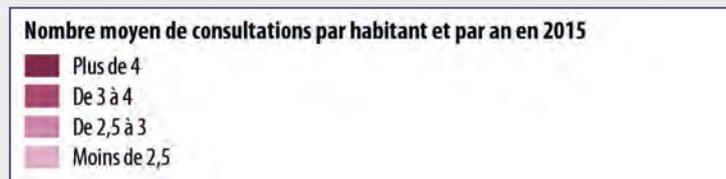
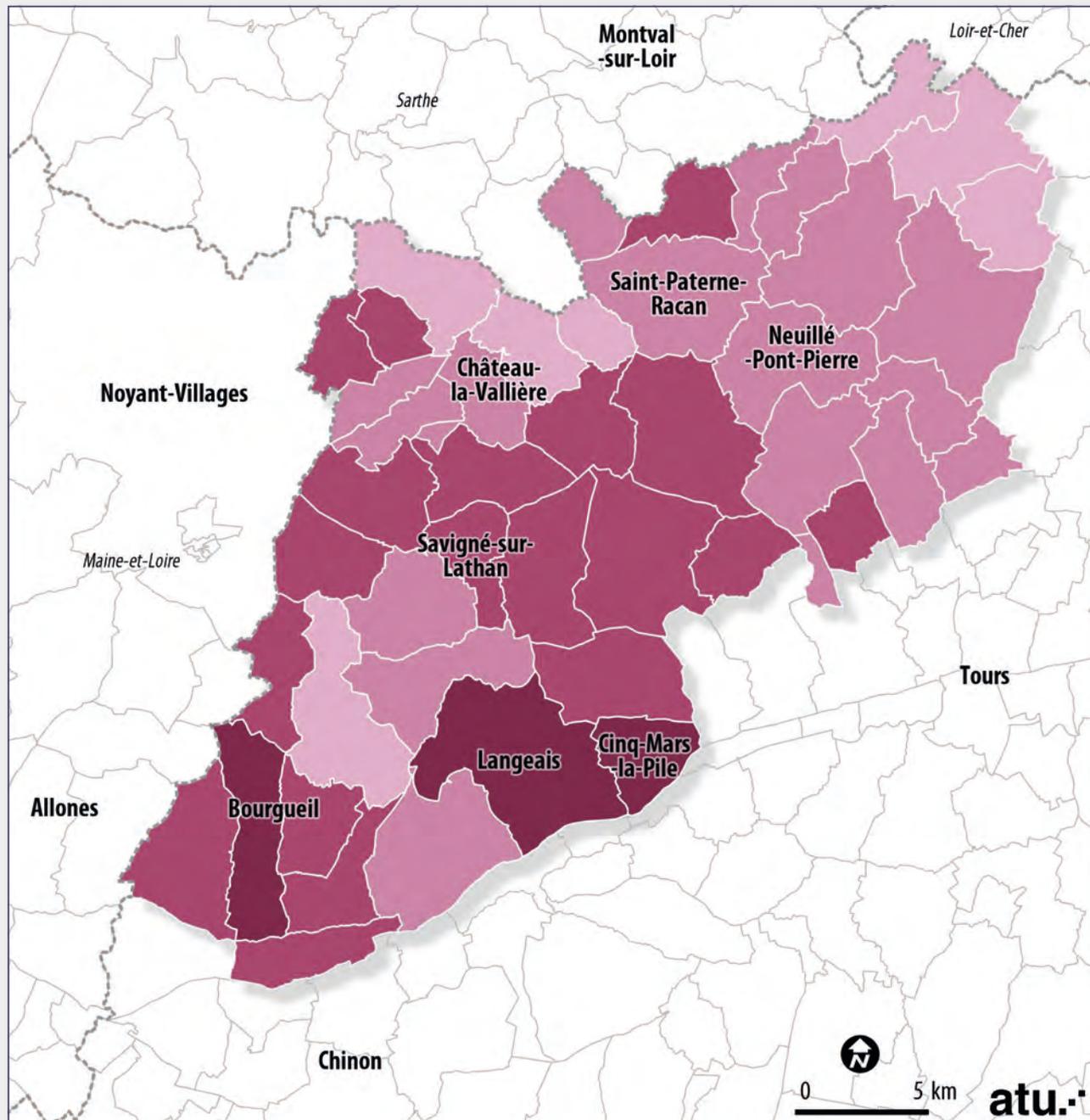
Toutefois, si on considère le seuil le plus exigeant défini par la DREES pour approcher la sous-densité d'un territoire, soit moins de 3 c/hab/an, 43% des habitants sont concernés au sein du Pays Loire Nature, contre 13% dans le reste du département et 38% ailleurs en région Centre-Val de Loire. La Communauté de communes Gâtine et Choissilles - Pays de Racan est fortement touchée par cette sous-densité dite exigeante, puisque trois quarts de ses habitants vivent sous ce seuil contre un quart dans la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La DREES et l'Irdes ont développé conjointement un indicateur d'accessibilité aux médecins généralistes : l'APL (Accessibilité Potentielle Localisée). Disponible à l'échelle communale, il mesure l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soin de premier recours de la commune elle-même tout en considérant celle des communes environnantes. Il tient compte d'une part du niveau d'activité des professionnels en exercice et d'autre part de la structure par âge des habitants influençant les besoins en soin.

5 - DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère des Solidarités et de la Santé ; Irdes : Institut de Recherche et de Documentation en Économie de la Santé.

L'Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes



Sources : IGN 2018 ; DRESS (SNIIR-AM 2015, EGB 2013, CNAM-TS, INSEE RP2013).



Une grande majorité des soins de santé s'effectuent en dehors de la commune de résidence

En 2018, **près de 80% des déplacements liés aux soins de santé s'effectuent en dehors de la commune de résidence**⁶. La quasi-totalité se fait au sein de l'Indre-et-Loire, notamment vers Tours Métropole Val de Loire (45%) et au sein même du Pays Loire Nature (40%). **Tours est la première commune à attirer ces flux de personnes (30%)**, loin devant Restigné, Fondettes et Savigné-sur-Lathan, les trois autres communes les plus fréquemment citées par les enquêtés (respectivement 5% chacune). Les départements limitrophes au Pays Loire Nature ne représentent que 4% des déplacements liés aux soins de santé, sans qu'une commune ne se dégage significativement.

En parallèle, environ 20% des déplacements liés aux soins de santé s'effectuent au sein de la commune de résidence du ménage. Les territoires les mieux dotés en équipements et professionnels de santé sont logiquement davantage concernés. C'est notamment le cas de Rouziers-de-Touraine, Restigné, Savigné-sur-Lathan, Langeais et Cinq-Mars-la-Pile où plus de 40% des déplacements se font en interne.

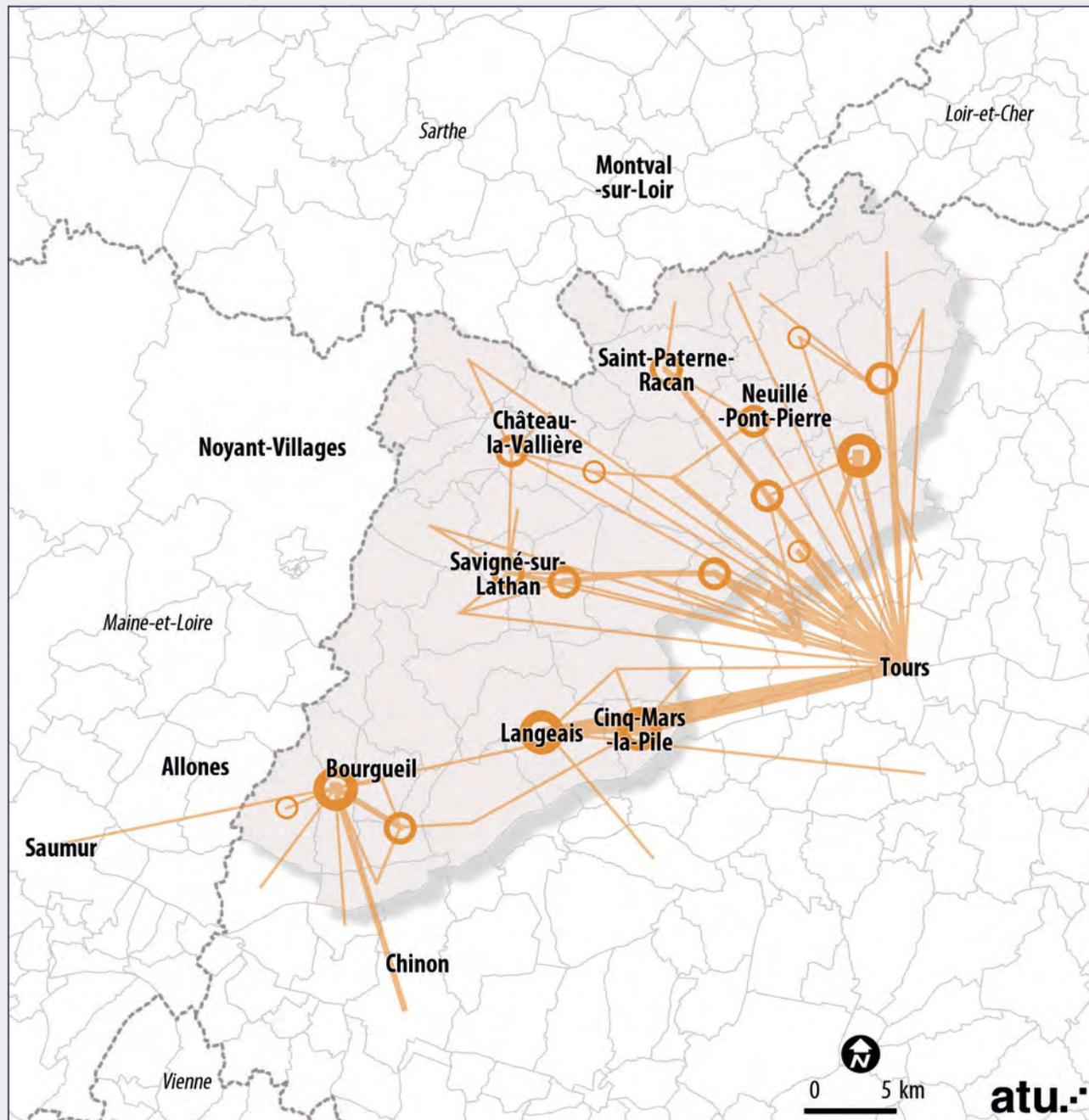
Au final, la moitié des déplacements liés aux soins de santé des ménages vivant dans le Pays Loire Nature se font au sein de ce territoire.

D'une manière générale, 90% des ménages ayant répondu à l'enquête réalisée par la CAF en 2018 se disent satisfaits du lieu où ils effectuent leurs soins de santé. Les motifs d'insatisfaction qui émergent relèvent :

- ▶ de l'éloignement des praticiens ou des équipements de santé par rapport à la commune de résidence ;
- ▶ du manque de professionnels ou d'équipements sur le territoire ;
- ▶ de difficultés inhérentes aux professionnels (délais d'attente importants ou patientèle complète, etc.).

6 - Afin d'analyser les pratiques de déplacements liés à la santé au sein du Pays Loire Nature, nous nous appuyons sur la question "Sur quelle(s) commune(s) allez-vous pour vos soins de santé ?" de l'enquête menée par la CAF en 2018. 80% des personnes ayant répondu à l'enquête se sont exprimés sur cette question, en renseignant une ou plusieurs communes.

Les déplacements de santé



Sources : IGN 2018 ; Enquête CAF, 2018.



LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Une faible diversité d'équipements

En 2015, le Pays Loire Nature recense 475 équipements sportifs et près de 14.600 licenciés tout âge confondu. **Le taux d'équipement (6 structures pour 1.000 habitants) est comparable à la moyenne de la région Centre-Val de Loire (5,3).** Cette offre est à rapprocher de la pratique fédérale qui reste relativement faible dans le Pays Loire Nature (18% des licenciés contre 20% à l'échelle régionale).

En outre, les équipements sportifs implantés sur le Pays Loire Nature sont peu variés. Le territoire propose une offre correspondant à environ un cinquième de la diversité⁷ rencontrée à l'échelle régionale. Celle-ci permet toutefois des activités multiples tournées vers la nature, la pratique collective, etc.

À noter : **le défaut d'existence de piscines est particulièrement marqué** (une seule piscine découverte pour tout le territoire). Aussi, l'offre d'apprentissage de la natation scolaire est nulle ou presque, malgré l'obligation réglementaire faite en la matière.

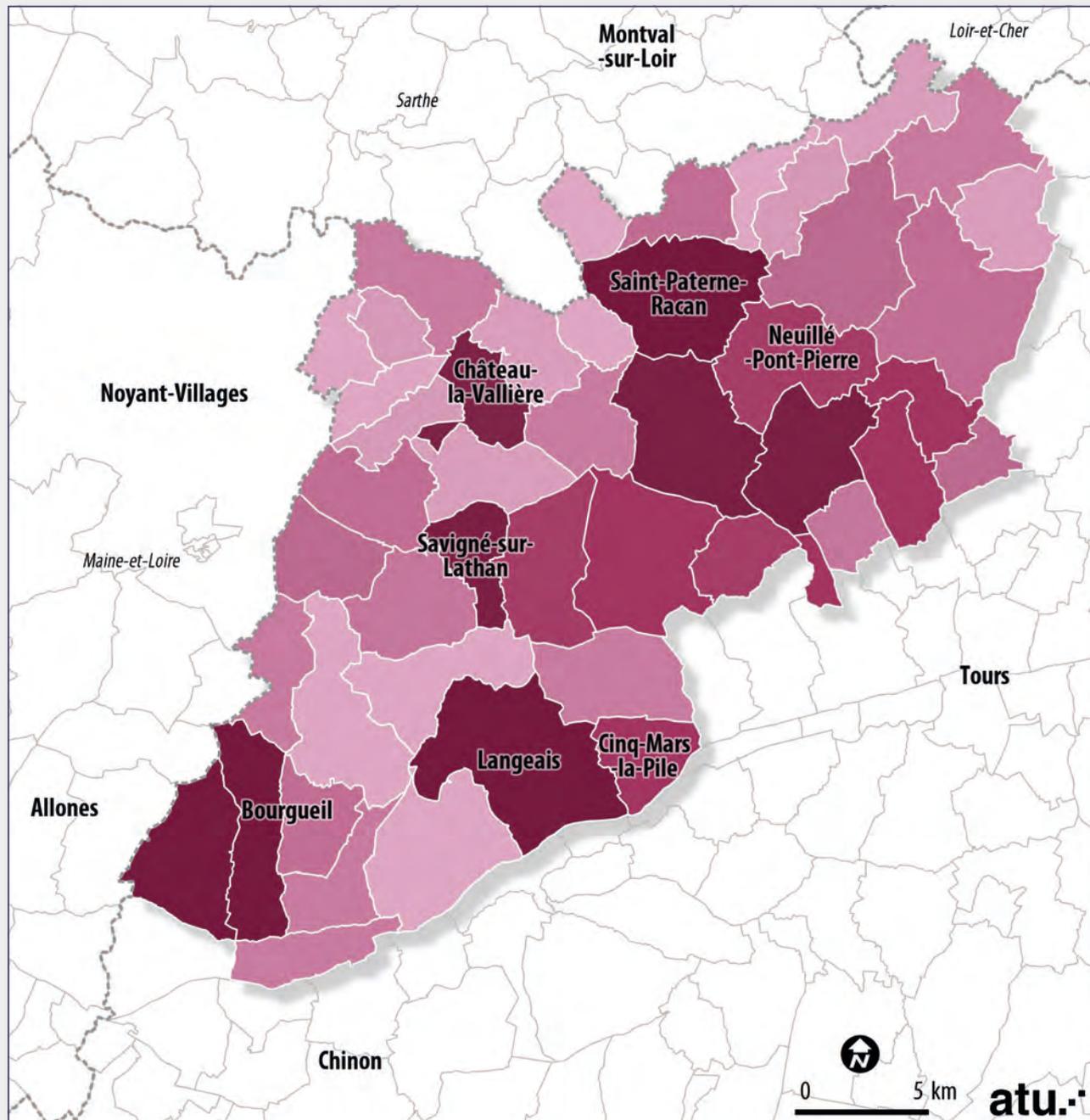
Un quart des habitants ont une licence sportive

27% des habitants du Pays Loire Nature sont des sportifs licenciés, tout âge confondu, soit un taux semblable à la moyenne départementale. Ils pratiquent essentiellement la randonnée, la gymnastique volontaire, le football et le tennis. À noter : de nombreux enfants pratiquent des activités sportives par le biais des établissements scolaires. Ils représentent à eux seuls, près d'un quart des licenciés (3.510 enfants).

La pratique sportive licenciée est nettement plus développée dans la Communauté de communes Gâtine et Choisses - Pays de Racan (33%) que dans celle de Touraine Ouest Val de Loire (23%). La présence importante de clubs (66) explique en partie cette situation.

7 - Selon la DRDJSCS, l'indice de diversité est le rapport entre le nombre de types d'équipements sportifs présents sur le territoire et le nombre de types d'équipements sportifs présents sur la région. Cela permet de voir quelle proportion des types présents sur la région sont recensés sur le territoire d'analyse.

Les équipements sportifs



Sources : IGN 2018 ; DRDJSCS, 2015.



LES ACTIVITÉS SPORTIVES

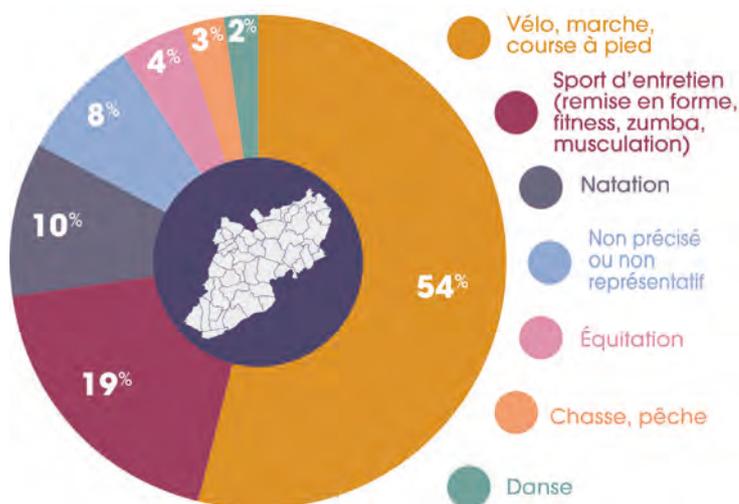
Une pratique sportive prioritairement dans les clubs

Les répondants à l'enquête réalisée par la CAF en 2018 pratiquent une activité sportive pour 55% d'entre eux. Cette activité se fait avant tout en club (73%), avec ou sans licence. La pratique en club concerne davantage les enfants (22% des répondants) que les adultes (18%). La pratique sportive libre, quant à elle, est presque exclusivement le fait des adultes, ces derniers étant aussi nombreux à réaliser une activité de manière licenciée qu'en dehors d'un club. S'agissant des enfants, les parents semblent privilégier l'inscription en club avec licence. Ces constats confirment ceux issus des données du diagnostic territorial de la pratique sportive réalisé en 2015 par les Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Pratiques sportives des répondants au sein du Pays Loire Nature

Type de pratiques	Part des adultes	Part des enfants
Club sans licence	5%	3%
Club avec licence	13%	19%
Libre	13%	2%

Activités sportives pratiquées par les répondants non licenciés au sein du Pays Loire Nature



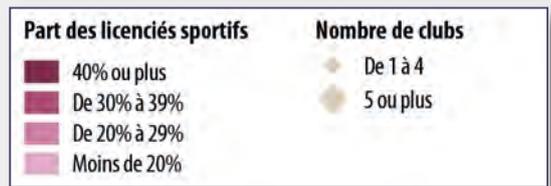
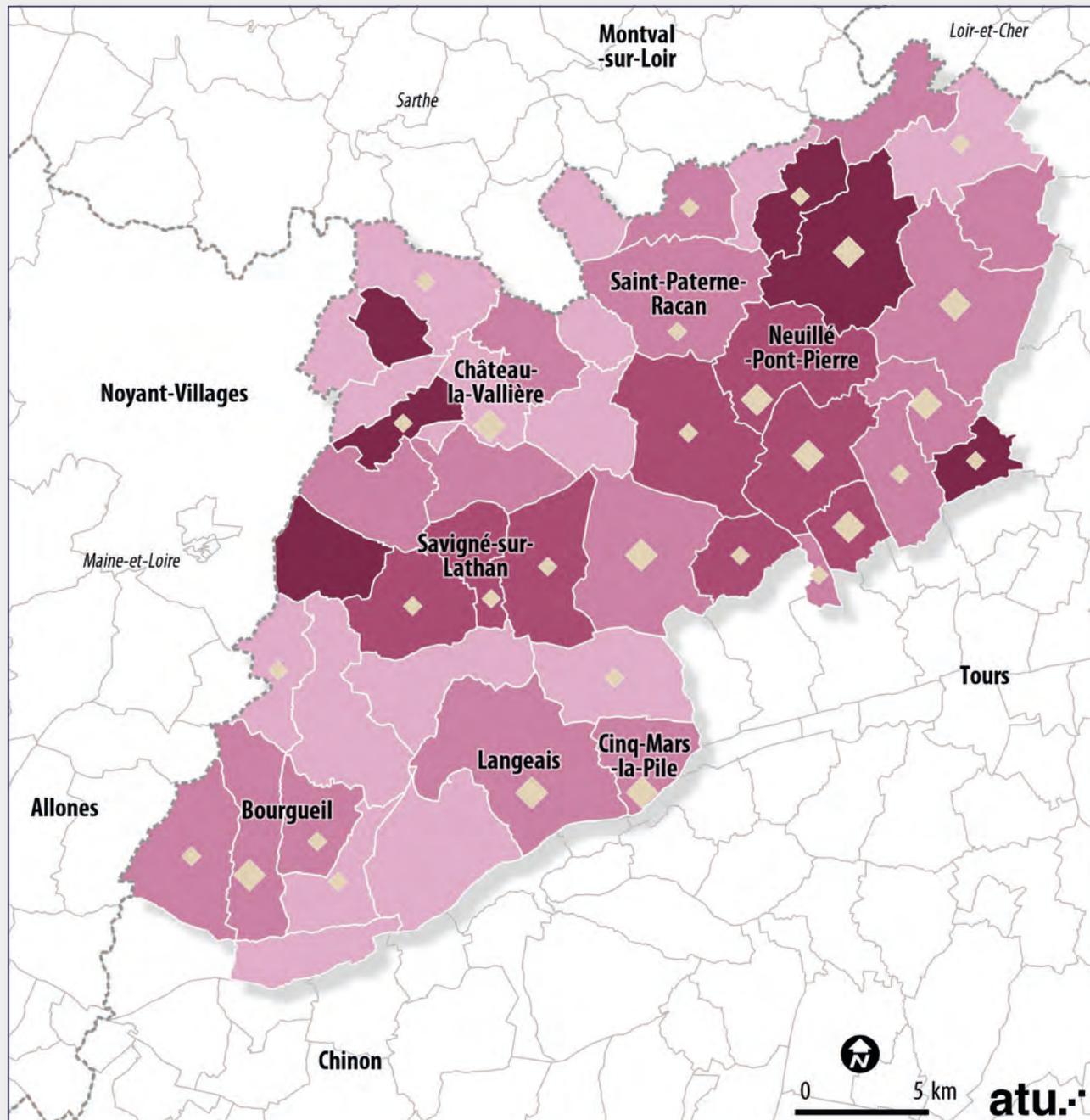
En termes de choix d'activité, les répondants au questionnaire réalisé par la CAF en 2018 ont précisé que leurs pratiques sportives étaient en premier lieu déterminées par leur appétence pour l'activité en elle-même. Aussi, certains font état des contraintes inhérentes à leur choix, au regard de l'offre proposée en proximité : déplacement, horaire compliqué, coût élevé, etc. En second lieu, la proximité demeure un critère de sélection important. Certains mentionnent ainsi des choix plutôt faits par défaut au regard du manque de diversité de l'offre locale. Cette situation, au-delà d'engager des choix dans un panel limité, peut freiner la pratique sportive.

Cependant, **les personnes interrogées se disent globalement satisfaites, tant au niveau des activités adultes qu'enfants** et ne sont donc, d'une manière générale, pas demandeuses d'une offre sportive complémentaire.

La pratique en club concerne essentiellement les sports d'entretien et artistiques, lesquels sont localement beaucoup plus représentés qu'à l'échelle régionale (environ 0,5 club pour 1.000 habitants contre 0,2 pour le Centre-Val de Loire). Les sports de combat et d'opposition sont également bien représentés (0,4 club pour 1.000 habitants contre 0,2 pour le Centre-Val de Loire). Les clubs de sports collectifs hors football se situent quant à eux dans la moyenne régionale (0,04 club pour 1.000 habitants). Ils sont davantage présents en Gâtine et Choisilles - Pays de Racan qu'au sein de Touraine Ouest Val de Loire. Enfin, en corrélation avec l'offre d'équipement, les clubs nautiques et aquatiques sont absents.

S'agissant de la pratique libre, les sportifs profitent pour beaucoup du cadre naturel environnant pour réaliser des activités comme le vélo, la marche à pied ou le footing. Ces dernières n'exercent donc pas de pression particulière sur les équipements existants et n'appellent pas de demande spécifique pour en créer de nouveaux.

Les activités sportives en club



Sources : IGN 2018 ; DRDJSCS Centre-Val de Loire 2012 ; INJEP-MEOS ; INSEE.



LES ACTIVITÉS DE LOISIRS DES JEUNES

Un territoire bien couvert en offre d'accueil pour les jeunes âgés de 3 à 11 ans

Au sein du Pays Loire Nature, **près de 3.100 enfants mineurs fréquentent les 19 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), soit 45% des jeunes.** D'une manière générale, les enfants résidant dans une commune comportant un accueil de loisirs fréquentent davantage ce type d'établissement (53% contre 32% pour les communes sans accueil de loisirs).

Un enfant sur deux fréquentant un accueil de loisirs utilise une structure non située sur sa commune de résidence. Ce rapport descend à un sur trois pour les enfants qui résident dans une commune disposant d'un tel équipement. Dans chacune des

19 communes concernées, des enfants sortent du territoire pour leur activité de loisirs.

Les ménages ayant répondu au questionnaire réalisé par la CAF en 2018 ont précisé qu'ils avaient obtenu des informations sur les accueils de loisirs grâce à quatre sources principales (classées par ordre d'importance) :

- ▶ le contact direct avec la structure (68% des réponses) ;
- ▶ le bouche à oreille (35%) ;
- ▶ la mairie (34%) ;
- ▶ les sites internet (20%).

Des structures pour adolescents inégalement réparties

Le territoire dispose de cinq sites pour l'accueil des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Ces derniers se situent à Bourgueil, Langeais, Neuillé-Pont-Pierre et Saint-Paterne-Racan/Neuvy-le-Roi en alternance. Aussi, le Nord de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire ne propose aucune offre pour cette tranche d'âge de la population. Ces implantations soulignent **une disparité de l'offre d'équipements à l'échelle du Pays Loire Nature malgré un nombre croissant des jeunes de cette tranche d'âge allocataires de la CAF depuis 2012 (+ 8,5%).**

Afin d'aider ses allocataires à financer les activités sportives, culturelles ou de loisirs de leurs enfants auprès d'opérateurs ayant passé une convention avec leur collectivité (commune, communauté de communes, etc.), la CAF Touraine a créé le Passeport Loisirs Jeunes (PLJ).

Cette aide financière est attribuée aux familles ayant :

- ▶ des jeunes, âgés entre 12 et 18 ans au 31 décembre de l'exercice concerné et à charge au sens des prestations familiales ;
- ▶ un quotient familial inférieur ou égal à 770 € au mois de janvier.

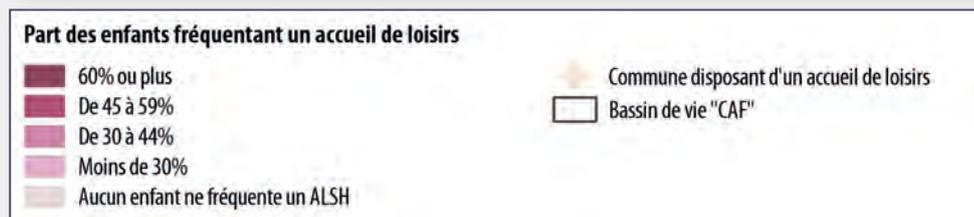
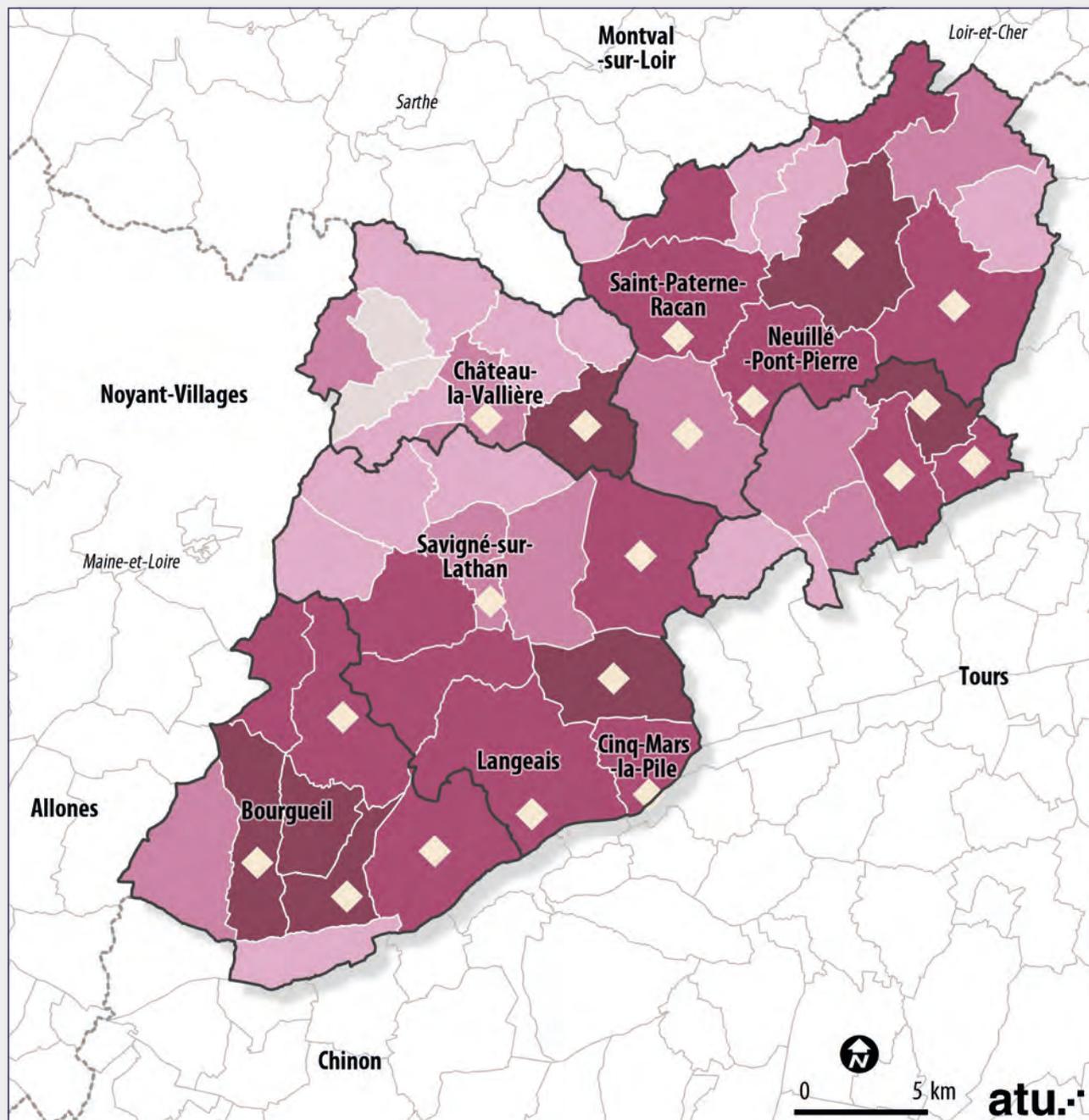
Cette aide financière est utilisable en une seule fois impérativement entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre de l'année en cours.

En 2017, la CAF a distribué sur le Pays Loire Nature 214 Passeports Loisirs Jeunes à 1.100 enfants ayants droits. Aussi, le taux d'utilisation sur le territoire est de 19%. L'utilisation est nettement plus importante au sein de la Communauté de communes Gâtine et Choisses - Pays de Racan avec un quart des enfants ayants droits qui en ont bénéficié.

Mobilisation du Passeport Loisirs Jeunes (PLJ) en 2017

TERRITOIRE	Enfants ayants droits	PLJ distribués	Taux d'utilisation
Gâtine et Choisses - Pays de Racan	347	86	25%
Touraine Ouest Val de Loire	759	128	17%
Pays Loire Nature	1 106	214	19%
Indre-et-Loire	12 985	3 222	25%
Tours Métropole Val de Loire	6 949	1 950	28%
Autres intercommunalités d'Indre-et-Loire	6 036	1 272	21%

La fréquentation des accueils de loisirs pour enfants âgés de 3 à 11 ans



Sources : IGN 2018 ; Services petite enfance et enfance – jeunesse des Communautés de communes Touraine Ouest Val de Loire et Gâtine et Choissilles - Pays de Racan ; CAF ; INSEE, RP2015.



Une offre d'équipements culturels plus diversifiée au Sud-Ouest du territoire

Les équipements culturels désignent ici les cinémas, les salles de spectacles d'au moins 300 places, les théâtres, les écoles de musique, les bibliothèques, les musées et les monuments hors sites religieux.

Au sein du Pays Loire Nature, deux communes sur cinq ne possèdent aucun équipement culturel. En outre, aucune commune ne dispose d'un théâtre.

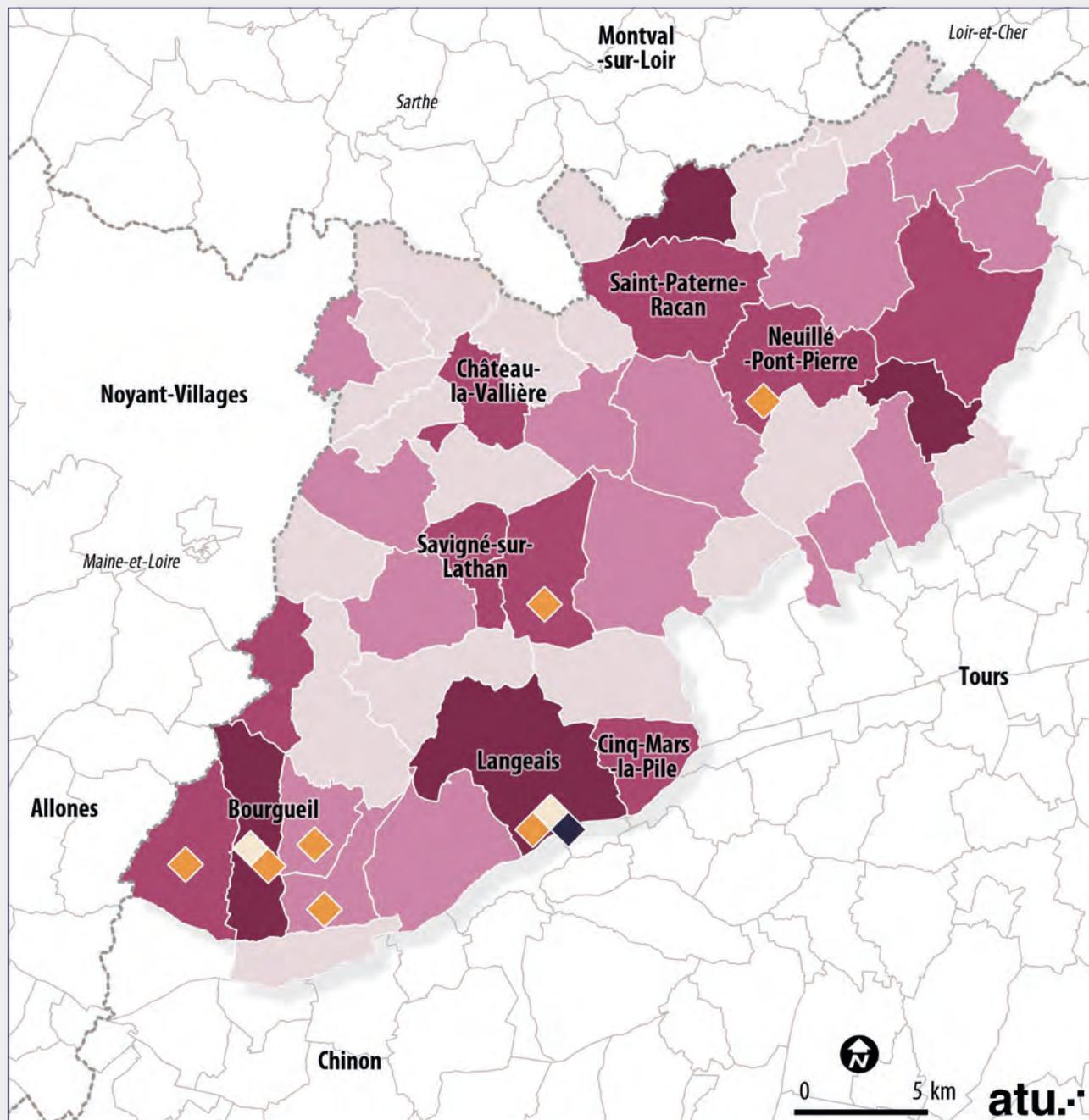
Les bibliothèques sont plutôt bien réparties dans le Pays Loire Nature, une commune sur deux dispose d'un tel équipement culturel de proximité.

Si on distingue les deux intercommunalités qui composent ce territoire, Gâtine et Choisilles - Pays de Racan propose une offre d'équipements culturels un peu moins diversifiée que Touraine Ouest Val de Loire. Cette dernière accueille notamment des cinémas et des écoles de musique, plus particulièrement dans sa partie Sud-Ouest. En

revanche, Gâtine et Choisilles - Pays de Racan est bien équipée en matière de salles de spectacles d'au moins 300 places. On en dénombre deux, localisées à Saint-Christophe-sur-le-Nais d'une part et à Rouziers-de-Touraine d'autre part. Le Pays Loire Nature accueille une troisième salle d'une telle capacité, à Langeais.

Plus généralement, Bourgueil et Langeais concentrent le plus grand nombre d'équipements. En outre, dans cette dernière ville, le centre social de la Douve propose diverses actions, notamment culturelles, à destination des jeunes et des familles. Il s'agit par exemple de conférences et ciné-débats, de sorties culturelles et nature ponctuellement, d'ateliers cuisine et de chorale de façon régulière. Le centre contribue ainsi à la diversité de l'offre dans cette partie du territoire.

L'offre culturelle



Les équipements culturels structurants

- Au moins deux équipements dont un cinéma ou une salle de spectacle
- Au moins deux équipements hors cinéma ou salle de spectacle
- Bibliothèque, école de musique ou monument (hors site religieux)
- Absence d'équipement culturel

- Centre social de la Douve
- Cinéma
- École de musique

Sources : IGN 2018 ; OE2T 2013, 2014, 2016 ; INSEE BPE 2017.



LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Les allocataires de la CAF satisfaits de l'offre d'activités culturelles

L'enquête réalisée par la CAF permet de confronter l'offre d'équipements culturels à la pratique des répondants. La lecture, le cinéma, les visites touristiques (expositions, visites de châteaux et de parcs, voyages, etc.) suivies des spectacles / concerts sont les réponses spontanées les plus souvent citées, que l'enquêté réponde pour lui-même ou pour le compte de son conjoint ou de son (ses) enfant(s).

Plus de sept enquêtés sur dix sont satisfaits de l'offre d'activités culturelles du territoire⁸, 14% ne le sont pas (le reste ne se prononçant pas). La présence territoriale diffuse des bibliothèques répond bien à la première pratique culturelle. Concernant les cinémas, moins nombreux et concentrés dans la partie Sud-Ouest du Pays Loire Nature, il ressort que les personnes enquêtées se déplacent, en particulier à Tours, et regrettent pour certaines qu'il n'y ait pas de cinéma sur leur commune d'habitation.

Les personnes insatisfaites de l'offre proposée résident un peu partout sur le territoire du Pays Loire Nature, hors axe ligérien et frange Nord de la Métropole de Tours. Plus précisément, ils habitent pour beaucoup (plus de 20% des réponses) à Avrillé-les-Ponceaux, Beaumont-Louestault, Couesmes, Épeigné-sur-Dême, Marcilly-sur-Maulne, Marray, Mazières-de-Touraine, Saint-Aubin-le-Dépeint, Saint-Laurent-de-Lin, Sonzay et Villebourg. La grande majorité de ces communes ne dispose d'aucun équipement culturel.

Quelle que soit la commune de résidence des répondants, les principaux motifs d'insatisfaction sont :

- ▶ une offre d'équipements insuffisante sur leur commune d'habitation (cinéma par exemple) ;
- ▶ les tarifs pratiqués ;
- ▶ l'éloignement géographique des équipements ou activités ;
- ▶ le manque d'information sur les activités proposées ;
- ▶ une offre proposée non satisfaisante, en bibliothèques par exemple ;
- ▶ une offre d'équipements culturels concentrée à Tours.

Pratiques culturelles des répondants au questionnaire CAF

	Part des réponses renseignées
Lecture	26%
Cinéma	25%
Visite touristique	11%
Spectacle/concert	7%
Musique/chant	6%
Activité de plein air	4%
Activité manuelle	4%
Théâtre	3%
Informatique	1%
Aucune	6%
Autre	7%

⁸ - La question portant sur la satisfaction vis-à-vis des activités culturelles proposées sur le territoire regroupe 53% de non réponses. Toutefois, un enquêté pouvait renseigner une ou plusieurs réponses.



La quasi-totalité des communes accueille au moins un établissement du premier degré

À la rentrée 2017-2018, plus de 5.600 élèves sont inscrits dans les 53 écoles du Pays Loire Nature. Elles se répartissent sur l'ensemble du territoire à l'exception de sept communes qui ne disposent d'aucune offre scolaire. Ces dernières se trouvent sur la frange Nord du territoire. En revanche, une trentaine de communes dispose d'une offre complète d'établissements du premier degré avec au moins une classe de préélémentaire et une classe d'élémentaire. D'une manière générale, le territoire recense :

- ▶ 11 écoles préélémentaires publiques accueillant 875 élèves pour l'essentiel âgés de 3 à 5 ans ;
- ▶ 16 écoles élémentaires publiques accueillant 1.700 élèves ;
- ▶ 26 écoles primaires⁹ dont 22 publiques (2.700 élèves) et 4 privées (370 élèves).

Avec en moyenne 26 élèves par classe au sein du niveau préélémentaire et 22 dans l'élémentaire, les écoles du territoire se situent bien en dessous des potentiels maximums d'élèves envisagés par l'éducation nationale (respectivement 30 et 27). Toutefois, neuf écoles primaires dépassent ces quotas en préélémentaire avec entre 33 et 44 enfants en moyenne par classe. Saint-Christophe-sur-le-Nais et Saint-Roch sont les plus concernées avec respectivement 43 et 44 enfants dans leur unique classe de maternelle.

Une répartition équilibrée des collèges sur le territoire

En ce qui concerne le second degré, le Pays Loire Nature dispose de sept collèges accueillant près de 2.700 jeunes à la rentrée 2017-2018. Ils sont localisés au sein de six communes : Langeais (680 élèves), Neuillé-Pont-Pierre (550), Bourgueil (510), Savigné-sur-Lathan (400), Neuvy-le-Roi (315) et Château-la-Vallière (260). Bourgueil offre deux établissements dont un collège privé, le seul du territoire (cf. carte page 35).

En revanche, aucun lycée n'est présent sur le Pays Loire Nature. Les établissements de rattachement diffèrent selon les deux intercommunalités. Onze communes situées au Sud de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire dépendent du lycée François Rabelais à Chinon tandis que les autres sont rattachées au lycée Choiseul de Tours. Au sein de la Communauté de communes Gâtine et Choisilles - Pays de Racan, les jeunes se rendent essentiellement au lycée Descartes

de Tours exceptés ceux de Saint-Roch (Balzac à Tours), Pernay (Paul-Louis Courier à Tours) et Saint-Aubin-le-Dépeint (dans la Sarthe).

Le territoire dispose de deux Maisons Familiales Rurales (MFR), à Bourgueil et Neuvy-le-Roi. Elles accueillent respectivement 80 et 110 personnes. Elles forment des jeunes en 4^{ème} et 3^{ème}, en alternance, et proposent des formations supérieures. La MFR de Bourgueil offre deux CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) et deux formations continues pour adultes : VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et SST (Sauveteur Secouriste du Travail). Le premier CAP concerne les services à la personne et vente en espace rural et le second l'accompagnement éducatif de la petite enfance. La MFR de Neuvy-le-Roi propose, quant à elle, un BAC Pro Technicien en conseil vente animalerie ainsi qu'une formation dans le commerce des animaux de compagnie.

9 - Une école primaire regroupe des classes préélémentaires et élémentaires.



Près de 270 enfants bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation

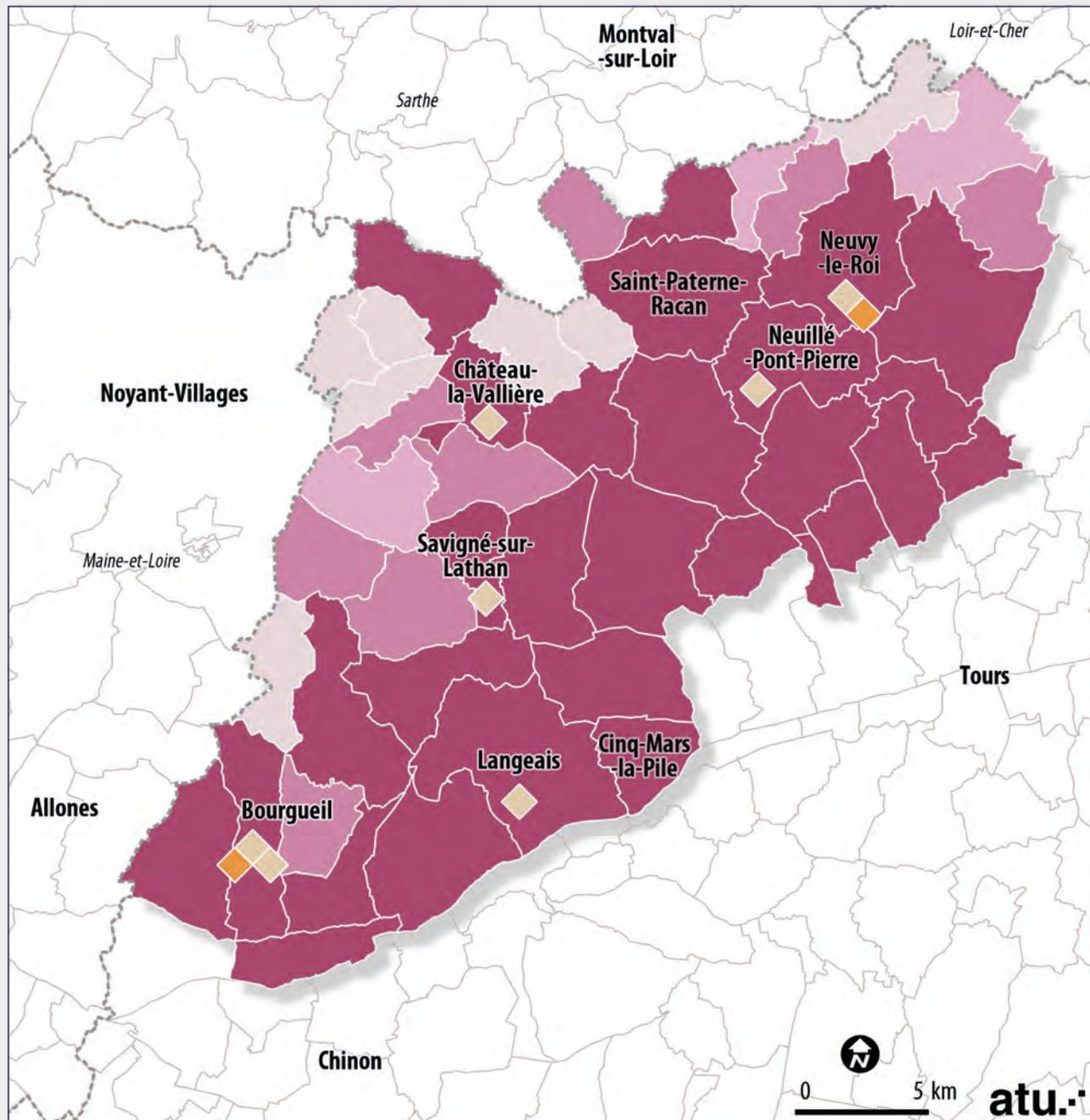
Le parcours scolaire des enfants en situation de handicap fait l'objet d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Élaboré par une équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en concertation avec les élèves et leur famille, ce carnet de route vise à organiser au mieux la scolarité de l'enfant qui en bénéficie sur l'ensemble de son parcours scolaire. Il détermine les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant à ses besoins tout en privilégiant, autant que possible, sa scolarisation en milieu ordinaire, au plus proche de son domicile. Au sein du Pays Loire Nature, 267 enfants bénéficient d'un PPS en 2018. Parmi eux, 164 sont inscrits dans un établissement du premier degré et 103 sont au collège. Au final l'ensemble des collèges du territoire accueille des enfants en situation de handicap, ainsi que 39 des 53 écoles du Pays Loire Nature.

Les élèves en situation de handicap ou de maladie invalidante dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation au sein d'une classe ordinaire peuvent faire l'objet d'une scolarisation au

sein d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Ces unités permettent, en milieu ordinaire, des modalités d'apprentissage et d'enseignement adaptés au sein de petits groupes (12 élèves maximum). Trois dispositifs inhérents aux niveaux scolaires existent : ULIS-école, ULIS-collège et ULIS-Lycée. Sur le territoire, quatre écoles disposent d'une ULIS scolarisant une cinquantaine d'enfants en 2017 : Jacques Prévert à Neuillé-Pont-Pierre (13 élèves), Henri Pellet à Langeais (12), l'école de Cléré-les-Pins (12) et celle de Saint-Antoine-du-Rocher (10) créée en 2017. Au sein du second degré, seul le collège de Langeais dispose d'une ULIS, accueillant 12 élèves en 2017.

En termes d'enseignement adapté, le collège de Château-la-Vallière dispose d'une classe de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). En 2018, il accueille 53 élèves ayant des difficultés scolaires très importantes. Dix autres collèges publics et trois privés au sein de l'Indre-et-Loire disposent d'une SEGPA. Les plus proches du Pays Loire Nature se situent à Tours Nord, à Château-Renault au Nord-Est ainsi qu'à Azay-le-Rideau et Chinon au Sud.

L'offre d'enseignement



Les établissements du premier degré	Les établissements du second degré et les offres spécialisées
 Classe(s) en préélémentaire et élémentaire	 Collège
 Classe(s) en élémentaire	 Maison Familiale Rurale
 Classe(s) en préélémentaire	
 Aucun établissement	

Sources : IGN 2018 ; Inspection Académique et Rectorat, rentrée 2017-2018.

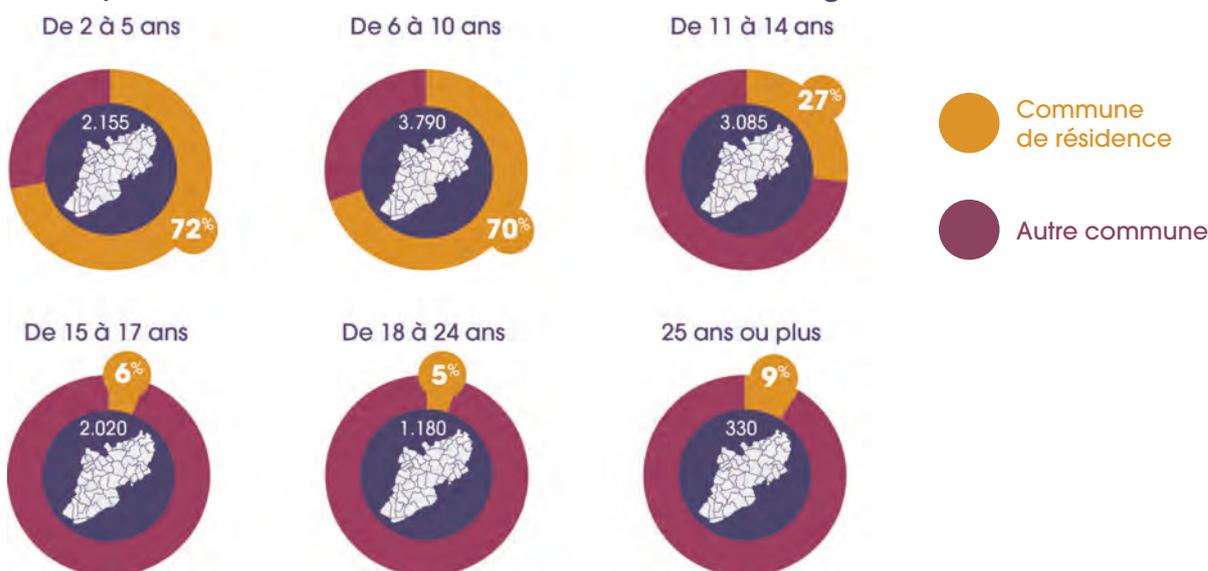


Des déplacements scolaires liés au niveau d'étude et à l'offre en équipement du territoire

En 2015, 12.500 habitants du Pays Loire Nature sont scolarisés, soit 23% de la population. Leur lieu d'étude¹⁰ est fortement corrélé à leur âge ainsi qu'à l'offre en équipement scolaire des communes.

Alors que 70% des enfants âgés de 2 à 10 ans sont scolarisés dans leur commune de résidence, ce taux décroît fortement à partir de 11 ans.

Lieu de scolarisation des habitants du Pays Loire Nature scolarisés en 2015, selon leur âge



Les collégiens, soit les 11-14 ans, quittent fortement leur commune de résidence pour étudier, excepté pour les six communes qui disposent d'un collège (plus de 85% de leurs jeunes étudient sur place). En outre, **70% des 11-14 ans sont scolarisés dans la commune où se trouve leur collège de rattachement** (cf. page 33).

Parmi ceux qui étudient dans un autre établissement que ce dernier, 9% fréquentent un autre collège du Pays Loire Nature, près de six sur dix se rendent à Tours et respectivement 11% dans les autres communes de Tours Métropole Val de Loire et les départements limitrophes.

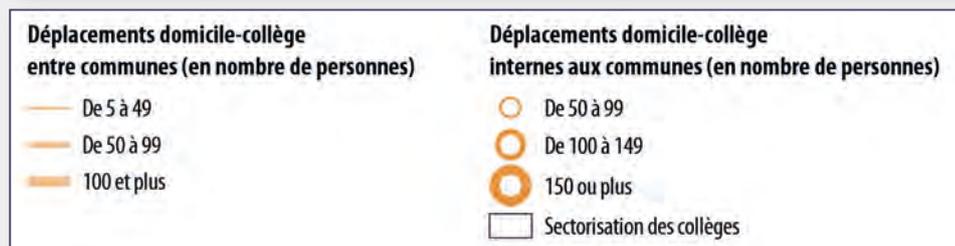
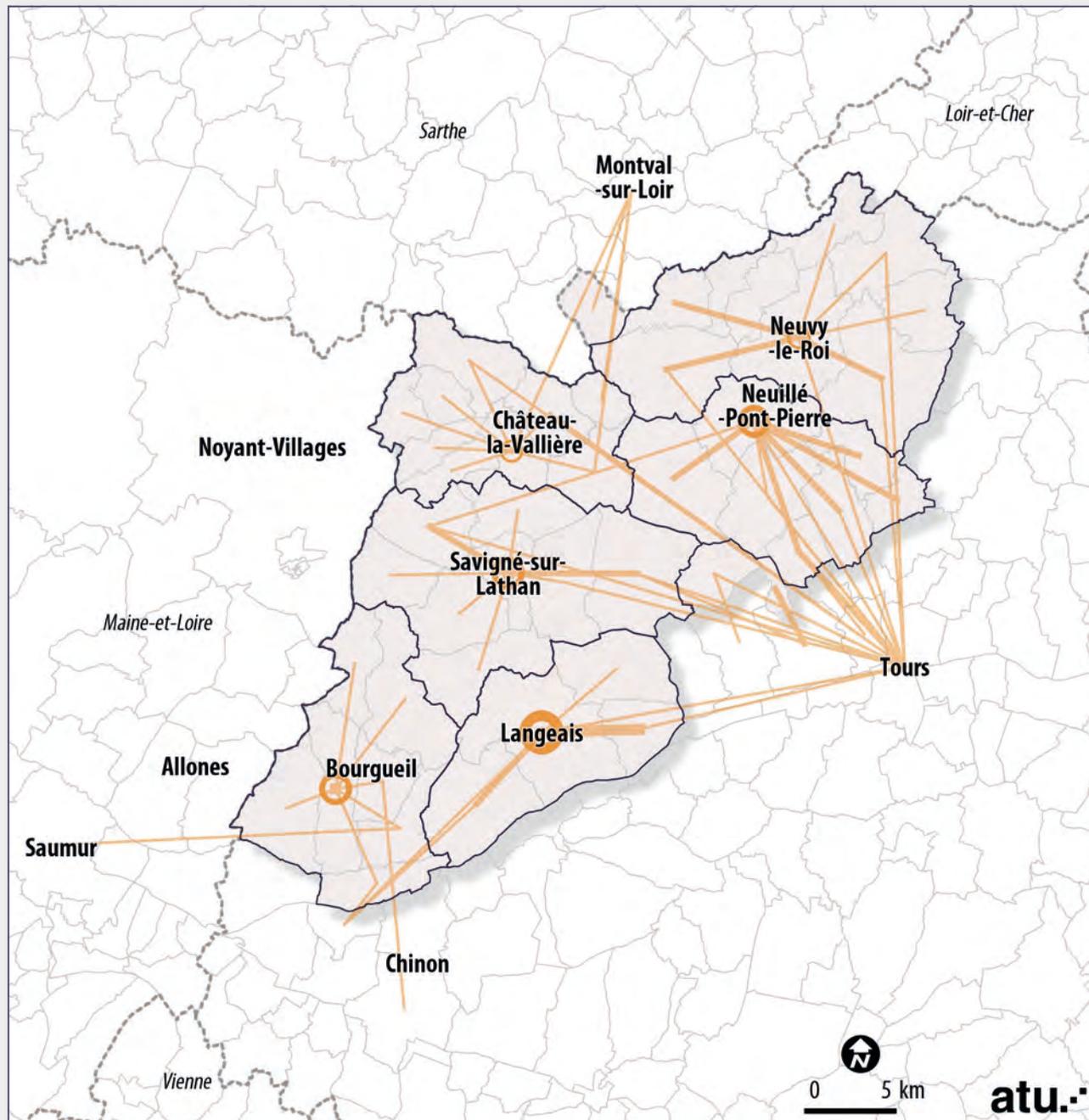
Le territoire ne disposant pas de lycée, la quasi-totalité des jeunes âgés de 15 à 17 ans quittent le territoire pour poursuivre leurs études du second degré. **Seule la moitié d'entre eux se rendent dans la commune où se trouve leur lycée de rattachement.** À l'échelle communale, cette proportion est encore plus faible pour les onze communes qui dépendent du lycée Rabelais de Chinon. En effet, 30% de leurs jeunes vont

quotidiennement à Chinon tandis que 40% se rendent à Tours et 10% dans le Maine-et-Loire. Pour les communes qui dépendent d'un lycée de la ville de Tours, près de six jeunes sur dix s'y rendent effectivement. Les autres fréquentent essentiellement un autre lycée de Tours Métropole Val de Loire, notamment implanté à Joué-lès-Tours, Fondettes ou Saint-Pierre-des-Corps ou quittent le département (12%).

En raison d'absence d'établissements d'enseignement supérieur au sein du Pays Loire Nature, les 1.500 jeunes scolarisés âgés de 18 ans ou plus quittent le territoire pour leurs études. Près de la moitié se rend à Tours où l'offre est très élevée (université de Tours, écoles supérieures spécialisées, Centres de Formation des Apprentis, etc.) et 11% dans une autre commune du cœur métropolitain. Les étudiants qui poursuivent leur cursus en dehors de l'Indre-et-Loire (environ 20%) se rendent notamment dans le Maine-et-Loire et dans une moindre mesure en Île-de-France.

10 - Les flux inhérents aux déplacements scolaires s'appuient sur les données du recensement de la population 2015 de l'INSEE.

Les déplacements scolaires des 11-14 ans



Sources : IGN, 2018 ; INSEE, RP 2015 ; Éducation nationale.



Une offre inégale selon les secteurs du territoire

Le Pays Loire Nature compte 4.200 enfants de moins de six ans. Parmi eux, un peu plus de 2.500 ont des parents dont l'un ou les deux sont actifs¹¹ et allocataires de la CAF ou de la MSA. 55% vivent dans la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire et 45% dans la Communauté de communes Gâtine et Choisses - Pays de Racan.

En 2017, ces territoires proposent une offre composée de sept établissements d'accueil collectif représentant 130 places, de cinq relais assistants maternels et de 509 assistants maternels agréés.

L'offre est inégalement répartie sur le territoire. L'accueil collectif est absent du Nord-Ouest et d'un grand quart Nord-Est du Pays Loire Nature. Pour ce qui est de l'offre individuelle, le territoire compte environ 22 assistants maternels pour 100 enfants de moins de 3 ans, ce taux étant légèrement plus important dans la Communauté de communes Gâtine et Choisses - Pays de Racan que dans celle de Touraine Ouest Val de Loire. Le faible équipement en offre collective du Nord-Est du Pays Loire Nature explique probablement cette situation.

D'une manière générale, **le taux de couverture en assistants maternels est supérieur à la moyenne départementale (17,9) et encore plus nationale (13,2).**

Le renouvellement de l'offre individuelle présente une certaine fragilité. En novembre 2017, **22% des assistants maternels travaillant dans la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire et 25% de ceux exerçant leur activité professionnelle dans celle de Gâtine et Choisses - Pays de Racan ont au moins 55 ans.** À l'inverse, les assistants maternels ayant obtenu leur agrément depuis moins de 5 ans représentent respectivement 15% et 20% de l'offre existante.

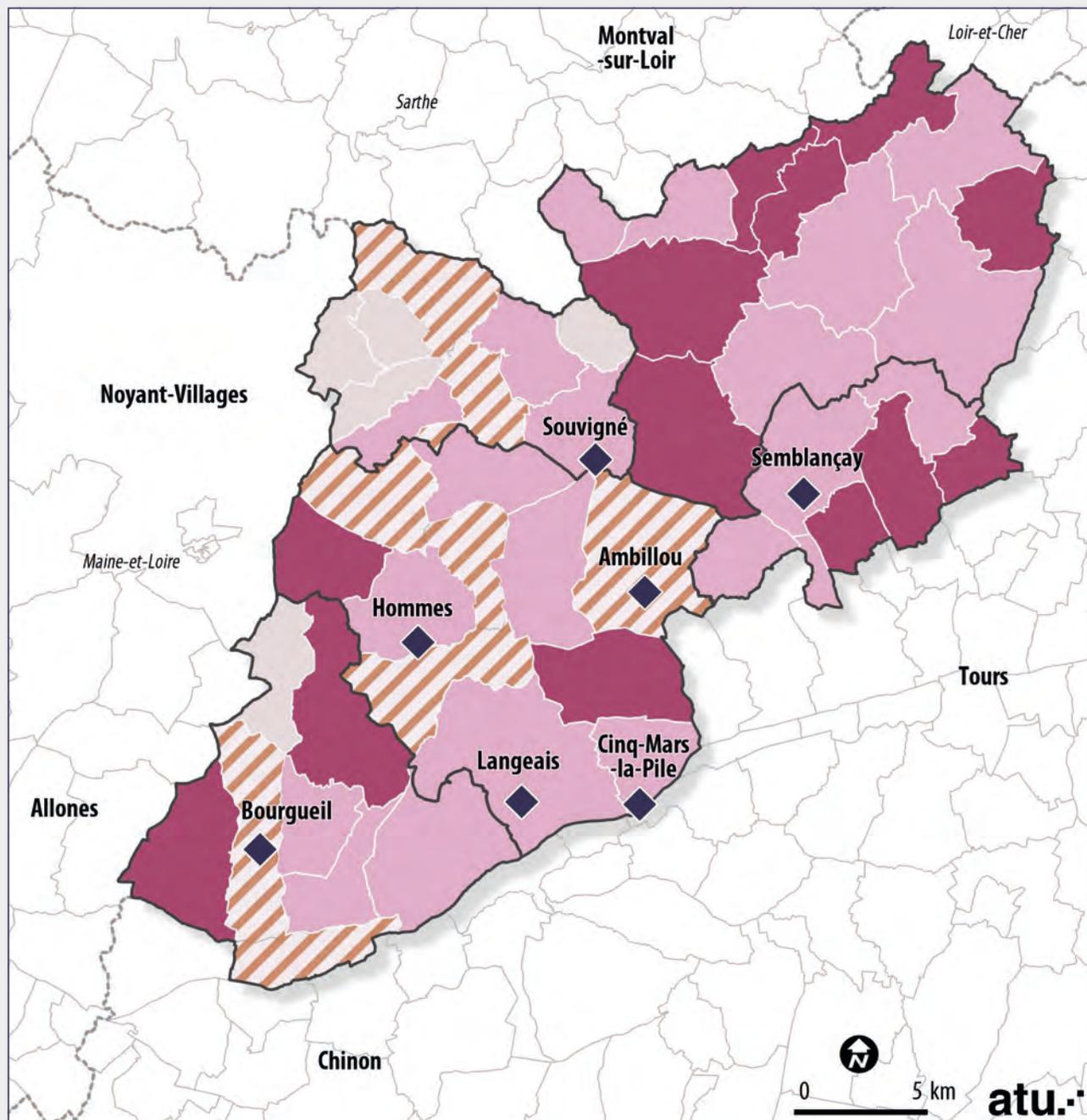
Au final, l'adéquation entre l'offre et la demande est la plus forte dans les villes de l'axe ligérien, notamment à Bourgueil, Cinq-Mars-la-Pile et Langeais. À l'inverse, les communes du Nord-Est du Pays Loire Nature, tournées vers le bassin de vie de Montval-sur-Loir, présentent un faible taux de couverture en accueil collectif et individuel.

Offre d'accueil du jeune enfant en 2017

	Touraine Ouest Val de Loire	Gâtine et Choisses Pays de Racan
Accueil collectif	110 places	20 places
	309 assistants maternels agréés	200 assistants maternels agréés
Accueil individuel	3,1 enfants de moins de 6 ans accueillis par un assistant maternel	3,3 enfants de moins de 6 ans accueillis par un assistant maternel
	83% des professionnels ont déclaré une activité professionnelle d'au moins un mois au centre Pajemploi	88% des professionnels ont déclaré une activité professionnelle d'au moins un mois au centre Pajemploi

¹¹ - 3.600 enfants de moins de six ans parmi les bénéficiaires des allocations de la CAF ou de la MSA. Seuls 2.529 ont un ou deux parents actifs, avec ou sans emploi.

Les dispositifs d'accueil de la petite enfance



Nombre de places d'accueil petite enfance par nombre d'enfants de moins de 6 ans

- Fort déséquilibre entre offre et demande
- Déséquilibre entre offre et demande
- Équilibre entre offre et demande
- Aucune offre pour moins de 10 enfants
- Structure d'accueil collectif
- Bassin de vie "CAF"

Sources : IGN 2018 ; CAF, 2017.



Des établissements d'accueil du jeune enfant avec une aire d'influence de proximité

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) regroupent les crèches, les haltes-garderies et les établissements réalisant du multi-accueil, autrement dit l'ensemble des dispositifs ni familiaux ni scolaires qui offrent un lieu de vie aux enfants de 0 à 6 ans.

Ils ont une aire d'influence de proximité, qui dépasse parfois les limites administratives du Pays Loire Nature. Cette zone de chalandise s'étend sur sept à dix-sept communes (respectivement pour les établissements de Souvigné et d'Ambillou). Les EAJE sont utilisés par près de 450 enfants.

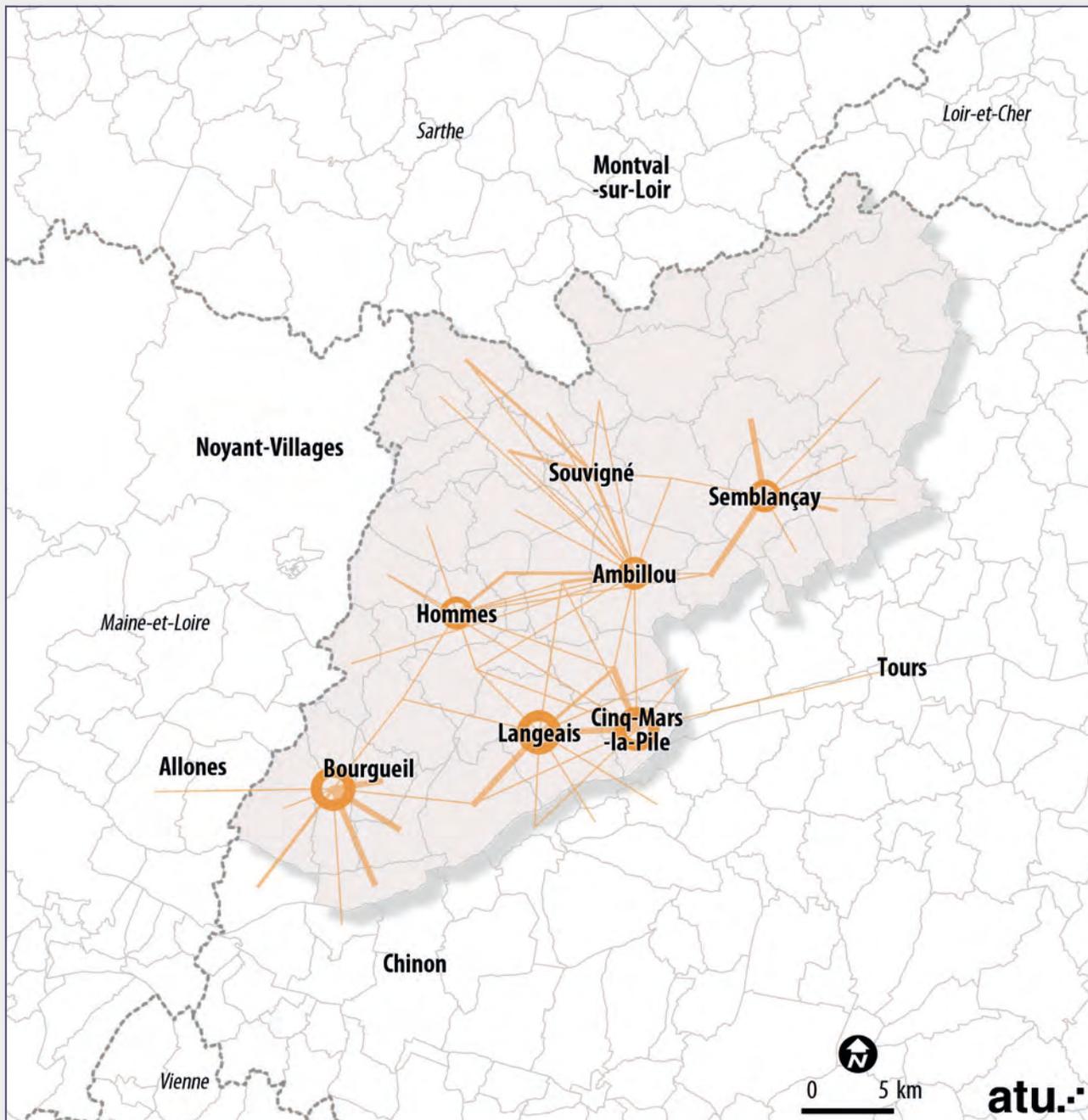
Leur fréquentation varie du simple au triple, allant d'une trentaine d'enfants à Hommes à près de 100 enfants à Bourgueil. Logiquement, le premier lieu de résidence des enfants est la commune d'implantation de l'EAJE concerné.

L'ouverture récente de deux micro-crèches de dix places chacune, une à Bourgueil¹² et une à Pernay¹³ devraient permettre d'améliorer l'adéquation entre offre et demande, notamment dans la moitié Est du territoire. Un projet de micro-crèche devrait également voir le jour sur Saint-Paterne-Racan en 2019.

12 - Financement PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) soit une prestation familiale versée par la CAF en fonction des ressources et de la composition familiale.

13 - Financement PSU (Prestation de Service Unique) soit une prestation versée au gestionnaire de la structure avec des co-financements de fonds publics (CAF, collectivité, Conseil Départemental, etc.).

Les déplacements liés aux établissements d'accueil du jeune enfant



Sources : IGN 2018 ; CAF 2017.



L'analyse transversale des services à la population développée ici permet une approche du lien entre équipement du territoire et pratiques des ménages. Elle est d'autant plus intéressante sur un territoire tel que le Pays Loire Nature que celui-ci se caractérise à la fois par la présence importante et croissante de familles ainsi que par un degré d'équipement relativement faible, une position d'interface et une accessibilité perfectible. Les dynamiques constatées questionnent l'état des

besoins comme les interventions à éventuellement engager. Si elles pourraient être enrichies par une connaissance plus approfondie des pratiques des ménages, elles peuvent d'ores-et-déjà alimenter les réflexions menées en termes de programmation intercommunale (exemple : Convention Territoriale Globale), d'organisation spatiale (exemple : Schéma de Cohérence Territoriale) ou de coopération territoriale (exemple : contrat de réciprocité).

Un territoire contrasté, organisé autour de sous-systèmes de proximité

À l'échelle du Pays Loire Nature, la couverture en **commerces, services et équipements de proximité** apparaît correcte au regard des moyennes observées sur d'autres territoires. En revanche, ce secteur géographique est dépourvu d'une offre structurante à une échelle élargie. D'une manière générale, le Pays Loire Nature s'organise autour de petites centralités avec une aire d'influence de proximité. Celles-ci bénéficient de la présence d'antennes de services publics, de pôles commerciaux, etc.

Autrement dit, **l'offre se concentre là où se situent les débouchés potentiels les plus forts** (habitants, entreprises, usagers). Population et emploi étant assez disséminés sur l'ensemble du Pays Loire Nature, cette situation interpelle quant à l'accès aux commerces, services et équipements pour nombre de personnes.

Ainsi, il y a des **disparités importantes** d'une partie du territoire à l'autre. L'axe ligérien d'une part,

le groupement Neillé-Pont-Pierre/Saint-Paterne-Racan/Neuvy-le-Roi d'autre part accueillent les principaux équipements et offres de services du Pays Loire Nature. Il s'agit également des axes les mieux connectés, entre autres à la Métropole de Tours, aux principales villes du Maine-et-Loire et du Sud de la Sarthe. Par contre, ces deux sous-ensembles du Pays Loire Nature sont assez mal reliés aux autres secteurs de ce territoire.

Dans ces espaces, moins densément peuplés, l'accès aux commerces, services et équipements de proximité constitue un enjeu important. Les réponses sont probablement à inventer. Elles doivent notamment être adaptées aux caractéristiques du territoire et de ses occupants et s'inscrire dans un **modèle économique soutenable**. Mobiliser les **possibilités offertes par le numérique** est une piste. Dans cette perspective, la couverture haut débit pour tous représente un préalable, l'accompagnement pour la prise en main et l'utilisation des outils apparaît comme une nécessité.

Des arbitrages complexes

Les analyses ont montré que **si l'équipement du territoire influence les pratiques des habitants, ces dernières s'organisent également en fonction d'autres contingences**. Ainsi, si les enfants qui vivent sur une commune disposant d'un accueil de loisirs fréquentent davantage ce type d'établissement, ils ne le font pas tous sur leur lieu de résidence. De même, seuls 70% des élèves de collège et 50% des élèves de lycée suivent leur formation dans leur établissement de rattachement. Les choix des ménages s'inscrivent dans un système contraint, une boucle de déplacements, des représentations, une histoire personnelle, etc. Pour cette raison, l'adéquation entre offre et demande est difficile à appréhender.

En outre, **l'estimation des besoins doit être appréciée "en dynamique"**. Il s'agit par exemple de savoir si les effectifs scolaires jugés ponctuellement trop importants sont conjoncturels ou dénotent

un mouvement de fond. En fonction, la réponse apportée pour satisfaire le besoin sera différente.

De la même façon, certains indicateurs renseignent sur l'état de la tension dans certains secteurs. Ils sont précieux pour **anticiper les manques éventuels et les défis qui se poseront demain au territoire**. Par exemple, les offres d'emplois récemment publiées sur le Pays Loire Nature se caractérisent par une surreprésentation des services à la population (action sociale, enseignement, santé, activité culturelle et sportive, etc.).

En parallèle, si le taux de couverture des assistants maternels est aujourd'hui satisfaisant, la question du renouvellement du service compte tenu de départs en retraite importants se pose. L'enjeu pour le territoire est d'inciter le personnel qualifié à venir y exercer son activité professionnelle, autrement dit, il doit accroître son **attractivité**.

Un rapprochement offre - demande qui s'inscrit à différentes échelles

D'une manière générale, l'enquête auprès de la population mobilisée dans le cadre de cette étude, révèle un **niveau de satisfaction plutôt élevé** quant aux équipements et services proposés, et ce quel que soit le domaine concerné. **Les principaux motifs d'insatisfaction exprimés ont, quant à eux, trait à l'éloignement, la faible diversité, la qualité et le coût de l'offre existante**. Ces caractéristiques peuvent conduire à des choix par défaut ou au renoncement. C'est par exemple le cas pour les activités sportives.

De fait, pour la totalité des pratiques analysées dans cette étude (accès à l'emploi et aux services d'accompagnement, professionnels de santé, commerces, équipements sportifs et culturels, etc.), **la mobilité au sein du Pays Loire Nature et avec les territoires voisins constitue un frein à la mobilisation de l'offre de services et d'équipements** pour certaines populations. L'offre peu développée de transport en commun

(lieu de ramassage, fréquence, etc.) ne permet pas à elle seule d'apporter une réponse satisfaisante. Une organisation différente et d'autres outils sont probablement à imaginer.

Par ailleurs, certains répondants ont fait état d'une certaine méconnaissance des équipements et services présents sur le Pays Loire Nature. **Rendre plus visible l'existant** constitue une première piste pour rapprocher offre et demande.

La situation d'interface du Pays Loire Nature pose quant à elle la question des **coopérations territoriales**. Une offre développée existe dans son pourtour : Métropole de Tours, Chinonais, Maine-et-Loire, Sud Sarthe. En fonction des activités pratiquées, certains habitants mobilisent d'ores-et-déjà ce panel d'équipements et de services. L'optimisation de ces pratiques suppose d'interroger les possibilités d'un accès plus important, d'un tarif adapté, d'une mobilité facilitée, etc.

DYNAMIQUES TERRITORIALES

-  Questionnement : Quel dialogue entre équipement du territoire et pratiques des ménages ? État des lieux - Flux - Degré de satisfaction.
-  Territoire : Pays Loire Nature
-  Temporalité : Approche rétrospective et état de la situation actuelle
-  CAF Touraine
Monique MOULIERE, monique.mouliere@caftours.cafmail.fr
02.46.67.10.64
-  Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Aurélie RAVIER, ravier@atu37.fr
02.47.71.70.74